

# Mettre en œuvre le dialogue dans les projets environnementaux

## Volet 2 : des outils mobilisables



# PRÉAMBULE

Le guide *Mettre en œuvre le dialogue dans les projets environnementaux* est destiné aux élus et professionnels des collectivités territoriales qui souhaitent s'engager dans un projet en faveur de l'environnement en associant étroitement les citoyens (atlas de biodiversité, aménagement favorable à la biodiversité, programme de restauration des milieux aquatiques...).

Le premier volet s'attache à la construction et à la structuration du processus de dialogue territorial. Ce second volet détaille certaines méthodes et outils mobilisables pour mettre en œuvre ce dialogue avec les habitants et usagers des territoires.

**Deux grands ensembles de dispositifs ont été distingués : les méthodes permettant le recueil d'informations et l'association des acteurs** (partie 1) et **les outils participatifs visant des productions concrètes** à travers un processus participatif (partie 2). Un aperçu des **approches et supports pouvant nourrir les échanges** est également présenté (cartographies, photographies... Partie 3).

Dans certains cas, la mobilisation de ces dispositifs peut nécessiter le recours à un partenaire spécialisé. Nous espérons que les éléments présentés ci-après vous aiderons à évaluer leur pertinence dans le cadre de vos projets et les moyens nécessaires associés.

Il est important de garder à l'esprit que **le choix d'un dispositif découle du cadre précédemment défini et doit toujours répondre à des objectifs précis dans le cadre d'un projet donné** (cf. volet 1, *Orientations méthodologiques*, Camab 2024).

Dans tous les cas, l'instauration d'un dialogue requiert du porteur de projet une position d'écoute et une volonté de construire et de faire évoluer le projet avec les personnes. Il doit être mis en place suffisamment en amont du projet pour permettre son appropriation par les personnes.

Les outils relevant plus strictement de la **sensibilisation et de l'éducation à l'environnement** ne sont pas abordés ici, de nombreuses ressources détaillées leurs étant dédiées. En Bretagne, nous renvoyons notamment vers celles développées par l'URCPIE (ex. [boîte à outils CHEMINS](#)) et d'autres associations engagées de longues dates (ex. [mallettes pédagogiques](#) de l'association Eau et Rivières de Bretagne).

**Ces approches et outils demeurent complémentaires**, en fonction des objectifs et des étapes du projet (ex. mise en place d'une démarche d'enquête-médiation par entretiens/groupes de discussion dans le cadre d'un ABC...).

La **Cellule d'animation sur les milieux aquatiques et la biodiversité** (Camab) est issue d'un partenariat entre le Conseil départemental du Finistère, le Forum des Marais Atlantiques et la Fédération de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques du Finistère. Depuis 2008, elle accompagne les collectivités finistériennes pour la préservation et la restauration des milieux aquatiques et de la biodiversité. La Camab élabore des outils méthodologiques et mène des actions liées à la connaissance, la protection, la gestion et la valorisation des milieux aquatiques et de la biodiversité.

# SOMMAIRE

---

<b>1. Recueillir des informations et associer les acteurs.....</b>	<b>5</b>
<i>Synthèse des dispositifs de recueil d'informations et d'association des acteurs.....</i>	<i>6</i>
L'observation directe.....	10
L'entretien.....	12
Le parcours commenté.....	14
Le questionnaire.....	16
Le questionnaire avec photographies.....	18
Le sondage.....	20
La lecture de paysage et le diagnostic en marchant.....	22
Le Focus Group.....	24
L'atelier thématique.....	26
Le groupe de travail.....	28
Le jury communal.....	30
Le World Café.....	32
Le forum ouvert.....	34
La conférence de citoyens.....	36
La réunion publique.....	39
<b>2. Mettre en œuvre des projets et outils participatifs.....</b>	<b>40</b>
<i>Synthèse des projets et outils participatifs.....</i>	<i>41</i>
L'observatoire citoyen & l'inventaire participatif.....	42
L'observatoire photographique du paysage.....	43
La simulation de scénarios, la modélisation et la prospective participative.....	44
Le chantier participatif.....	46
Le réseau d'éco-acteurs.....	47
Le budget participatif.....	48
<b>3. Des approches et supports pour nourrir les échanges.....</b>	<b>50</b>
Le recours à l'Histoire.....	50
Les supports photographiques et vidéos.....	50
Les supports cartographiques.....	51
<b>Annexe 1   Le guide d'entretien.....</b>	<b>54</b>
Exemple de guide d'entretiens pour l'identification des usages et le recueil des perceptions autour d'un site.....	54
Exemple de guide d'entretiens préalables à la mise en place d'un processus de concertation.....	54
<b>Annexe 2   Les « brise-glace ».....</b>	<b>55</b>
L'exemple du photolangage.....	55
L'exemple de l'alphabet.....	56
<b>Bibliographie sélective.....</b>	<b>57</b>







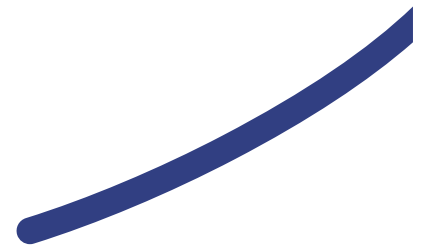
## 1. Recueillir des informations et associer les acteurs

Les dispositifs présentés ici **ont pour objet commun le recueil d'informations et de connaissances sur un sujet** (usages, comportements, phénomènes...) et sont, pour une part importante, issus des sciences humaines et sociales (sociologie, psychologie, anthropologie, géographie...) et de l'éducation populaire.

Ils sont particulièrement opportuns en **phase de diagnostic et de construction** du projet pour comprendre les liens entre les usagers et l'espace concerné, ou le sujet abordé, et penser avec eux l'histoire et les problématiques associées à cet espace ou sujet. Ils **peuvent toutefois être mobilisés au-delà de cette étape initiale** (pour développer un nouvel aspect du projet, le suivre...).

Une partie de ces dispositifs **permet également d'associer les personnes sollicitées directement au projet** : usagers d'une ressource ou d'un espace, riverains, visiteurs, ou plus largement citoyens, élus...

Cette **double approche recueil/association** est intéressante car elle ouvre la voie à l'appropriation du sujet par les personnes rencontrées, à l'établissement d'un dialogue et d'un lien de confiance et ce, dès l'initiation du projet.



# Synthèse des dispositifs de recueil d'informations et d'association des acteurs

Ce tableau offre une vue comparative des dispositifs détaillés en première partie du document. Les renseignements fournis demeurent indicatifs, leur calibrage dépendant notamment du contexte du projet.

Les temps indiqués prennent en compte les **délais nécessaires de mise en place et les différentes phases du dispositif (préparation, réalisation, analyse)**. Les niveaux de difficulté intègrent plusieurs éléments : les moyens humains, le temps passé et la facilité de mise en œuvre.

Etapes du projet	Diagnostic	Principe	Format	Temps global nécessaire (conception, mise en œuvre et valorisation)	Moyens <sup>1</sup>	Difficulté
Suivi-évaluation	L'observation directe	Observer les pratiques et comportements sur site, en se positionnant du point de vue des usagers, afin de mettre en lumière certains mécanismes (effet d'un aménagement, habitudes d'utilisation, types de publics, variations des pratiques, interactions...).	Sur site	Plusieurs jours répartis sur plusieurs semaines/mois	1	
	L'entretien	Recueillir la parole des personnes concernées pour mieux saisir leurs liens à l'objet d'étude (expérience personnelle, besoins, inquiétudes...). L'entretien peut s'appuyer sur une trame ou être libre (non directif).	Individuel Public restreint	1-2 jours par entretien 10 entretiens ≈ 1 mois	1	
Conception	Le parcours commenté	Accompagner une personne tout au long d'un parcours défini à l'avance ou proposé par elle, en l'invitant à décrire son expérience du site (perceptions, pratiques...).	Individuel Public restreint	1-2 jours par parcours 10 parcours ≈ 1 mois	1	
	Le questionnaire	Soumettre un ensemble de questions à des personnes dans le but d'obtenir un regard quantifié sur des phénomènes précis (pratiques, points de vue, profils...).	Individuel Diffusion large	1 à plusieurs semaines selon panel	1	
Diagnostic	Le photo-questionnaire	Demander à un panel de répondants de commenter un jeu de photographies à partir de critères permettant l'expression de leurs préférences et de leurs représentations (perception esthétique, danger, naturalité...). Il peut être intégré à un questionnaire classique.	Individuel Diffusion restreinte	1-2 jours par entretien 10 entretiens ≈ 1 mois Vigilance temps de préparation	2	
	La lecture de paysage & le diagnostic en marchant	Parcourir et interroger collectivement un espace en mobilisant l'expérience des personnes (pratiques, savoirs, perceptions...) pour faire émerger une lecture partagée de l'objet d'étude, de ses caractéristiques et enjeux.	Collectif Sur inscription	1 jour par parcours 10 parcours ≈ 1 mois Vigilance délai invitation	2	
	Le sondage	Soumettre une question à un panel d'individus proportionnellement représentatif d'un public cible afin de recueillir son opinion ou des informations précises.	Individuel Diffusion large	2 à plusieurs semaines selon panel	2	

		<b>Le Focus Group (groupe de discussion)</b>	<b>Créer un espace d'expression et de dialogue entre des personnes au profil similaire</b> pour collecter des informations (pratiques, besoins, attentes, points de vue...) et favoriser l'échange d'idées spontané entre les participants.	Collectif Personnes pré-identifiées	2 semaines par groupe 2-4 groupes ≈ 1 à 2 mois <i>Vigilance délai invitation</i>		
		<b>L'atelier thématique</b>	<b>Réunir ponctuellement des personnes de différents horizons et statuts</b> pour interroger collectivement une/des thématiques, voire identifier des pistes d'actions.	Collectif Personnes pré-identifiées	1-2 semaines par atelier <i>Vigilance délai invitation</i>		
		<b>Le groupe de travail</b>	<b>Réunir de manière répétée un groupe d'acteurs concernés</b> par l'objet d'étude en vue de traiter de manière approfondie tout ou partie de celui-ci.	Collectif Personnes pré-identifiées	Plusieurs semaines-mois <i>Vigilance délai invitation</i>		
		<b>Le jury communal</b>	<b>Réunir ponctuellement des personnes disposant d'une certaine connaissance du territoire</b> , actuels et/ou passé, pour recueillir des données quantitatives ou qualitatives sur des sujets liés aux <b>usages du sol, aux dynamiques foncières et paysagères</b> et leurs origines.	Collectif Personnes pré-identifiées	1-3 semaines par jury <i>Vigilance délai invitation</i>		
		<b>Le World Café (café citoyen)</b>	<b>Créer un espace d'expression et de dialogue dans un cadre convivial</b> , favorable au partage d'idées, de points de vue et de savoirs autour d'une ou plusieurs questions ouvertes.	Collectif Ouvert sur inscription	2 semaines par café 2-4 cafés ≈ 1 à 2 mois <i>Vigilance délai invitation</i>		
		<b>Le forum communautaire</b>	<b>Réunir sur une à deux journées des participants aux profils divers autour d'un enjeu complexe</b> afin de leur permettre d'identifier les sujets importants pour eux et de faire émerger une expertise collective locale.	Collectif Ouvert sur inscription	1 forum ≈ 1 à 3 mois <i>Vigilance délai invitation</i>		
		<b>La conférence de citoyens</b>	<b>Mobiliser, sur un pas de temps donné, un panel de citoyens tirés au sort</b> , invités à s'emparer d'un enjeu complexe et à formuler un avis grâce à l' <b>audition d'experts</b> et à la tenue de <b>débats répétés</b> .	Collectif Proportionnalité du panel	Plusieurs mois <i>Vigilance délai invitation</i>		
		<b>La réunion publique</b>	<b>Réunir l'ensemble des citoyens intéressés</b> en vue de leur <b>présenter les grandes étapes du projet</b> et, le cas échéant, de recueillir leurs avis.	Collectif Sans inscription	Plusieurs jours-semaines		

### <sup>1</sup> Les moyens indiqués sont des ordres de grandeur relatifs



Moyens humains restreints, possible seul



Equipe projet restreinte



Moyens humains restreints, appui souhaitable (relecture, validation...)



Equipe projet + appui selon nombre de participants (observateurs, prise de notes...)



Equipe projet + logistique nécessaire



Equipe projet + logistique + ressources externes (experts, prestataires...)

## Quelques principes généraux pour les formats collectifs

L'organisation de **formats collectifs**, de type world café, forum ouvert et conférence de citoyens, nécessite de réunir **plusieurs critères** :

- répondre à un enjeu précis, pressant et complexe (risque d'effets à court ou moyen termes, influence de paramètres dépendants du contexte socio-économique et écologique...);
- avoir le besoin et la volonté d'intégrer une diversité de points de vue et de connaissances (permettre l'ajustement du projet et l'appropriation des solutions) ;
- assurer l'engagement du porteur de projet vis-à-vis du processus participatif et de ses résultats ;
- pouvoir s'appuyer sur des participants volontaires et intéressés.

Et de respecter les **règles de l'intelligence collective** :

- écouter avec attention ;
- participer avec intention ;
- être bienveillant ;
- faire confiance au processus ;
- respecter le cadre.

Les sujets au centre des échanges sont formulés sous forme de **questions ouvertes** pour faciliter leur appropriation collective (ex. Quels enjeux et quelle restauration pour le site de/le cours de d'eau de ... ? Comment favoriser le maintien de pratiques agricoles sur les zones humides de ... ? Comment adapter le territoire à la diminution de la ressource en eau dans un contexte de changement climatique ? ...).

Le **temps de mobilisation** des participants peut être important et doit être anticipé (identification des personnes, gestion des relances, confirmation d'inscription...).





## L'OBSERVATION DIRECTE

### Principe et objectifs généraux

**Observer les pratiques et comportements en acte, sur site**, en se positionnant du point de vue des usagers pour mettre en lumière des mécanismes sur lesquels on s'interroge, pour lesquels peu de connaissances sont disponibles ou que l'on souhaite **étudier sans intermédiaire ni biais de discours** (usages et habitudes d'utilisation du site, types de publics, variations des pratiques, interactions et échanges, effets d'un aménagement...).

**L'observation peut-être :**

- **structurée** : une trame d'observation identifie les éléments à recueillir afin d'obtenir des informations précises sur un problème donné (la question à laquelle on souhaite répondre est déjà bien identifiée) ;
- **non structurée** : l'observateur recueille le maximum d'informations détaillées pour avoir une vue d'ensemble de la situation, sans trame d'observation (démarche inductive).

**Limite de la méthode :**

- Une photographie à un instant « T », à enrichir par une observation prolongée dans l'espace et dans le temps et par la mobilisation d'autres sources d'information.

**Étapes du projet** : diagnostic, suivi/évaluation (ex. utilisation d'un aménagement ou d'un site avant/après travaux, évolutions des pratiques).

**Format** : observation / enquête.

**Public touché** : tout type de personnes, au sein d'un public et/ou d'un espace cible

**Temps global de mise en œuvre** : plusieurs heures/jours d'observation répétés dans le temps (plusieurs semaines ou mois selon les objectifs).

**Durée** : les temps d'observation sont modulés en fonction des objectifs, sujets et contextes d'observation.

**Ressources humaines** : un ou des observateurs.

**Ressources matérielles** : grille d'observation, prise de notes, photographies, voire enregistrements vidéo (attention aux autorisations éventuellement nécessaires).

**Lieu** : sur le terrain.

**Production attendue** : compte rendu d'observation à usage interne.

**Facilité de mise en œuvre** : accessible sans expérience majeure, sous réserve d'un cadre bien défini.

### Recommandations de mise en œuvre

On distingue l'**observation « participante »**, lorsque l'observateur participe aux activités et interagit avec les personnes concernées (aux côtés des adhérents d'un club de kayak pour observer leur pratique d'un site par exemple), l'**observation « non participante »**, lorsqu'il reste en retrait de la situation observée, et l'**observation « indirecte »**, l'observateur recourant à des éléments tiers (informations non observées directement mais via un enregistrement vidéo par exemple).

Lors d'une **observation non participante**, l'observateur doit choisir entre **3 possibilités de points de vue** : garder une place fixe pour recueillir des données comparables, alterner les points de vue pour observer la diversité des situations, ne plus se focaliser sur les lieux mais sur les personnes en les suivant dans leurs parcours (pour ce dernier cas, prévoir un court échange préalable avec celles-ci).

Une **trame d'observation** facilite la prise de notes et le traitement des informations. L'écrit peut être complété par un **enregistrement sonore, photographique ou vidéo** afin de rendre compte de l'environnement observé. A défaut, faire un plan du site, noter les informations conjoncturelles et environnementales (conditions météorologiques, ambiance sonore...) et chiffrer tout ce qui peut l'être (comptage). Lorsque le point de vue adopté se focalise sur les personnes, noter leurs profils, leurs parcours dans le site, les réajustements éventuels, leurs réactions, interactions... Selon les objectifs, des bribes de conversation et les circonstances associées peuvent être notées.

**Plusieurs sessions d'observation** sont nécessaires pour obtenir une vision significative des phénomènes observés (identification de répétitions, tendances...), éviter les risques de surinterprétation liés à des événements ponctuels et se faire accepter en tant qu'observateur. Prévoir 15-20 sessions pour un premier état des lieux. **Leur durée dépendra des phénomènes observés** (ex. une étude portant sur l'utilisation d'un espace à une heure précise peut nécessiter une observation de 15 minutes là où la fréquentation d'un site naturel pourra demander des observations plus prolongées).

La **méthode d'observation** doit rester identique pour produire des informations cohérentes, en particulier si plusieurs observateurs interviennent. Le **temps d'analyse** dépend du temps d'observation et de la densité des éléments recueillis (compter plusieurs heures d'analyse).

L'observateur doit rester **le plus neutre et factuel possible** : il s'efforce de dissocier les faits de ses impressions ou interprétations et prend garde au risque de simplification par généralisation ou extrapolation abusive (rigueur dans la réalisation et l'interprétation).

Il peut **communiquer sa présence et son objectif** aux personnes concernées (observation dite non dissimulée ou à découvert) **ou ne pas signaler sa présence** (observation dite masquée ou à couvert).

Le travail d'observation peut être **croisé avec d'autres sources pour dresser un premier état des lieux** (ex. études de documents historiques, entretiens...) et ouvrir la voie à un travail plus participatif.





### Principes et objectifs généraux

**Recueillir la parole** des personnes concernées pour mieux saisir leurs liens à l'objet d'étude (activités, savoirs, points de vue, attentes...), préciser le contexte du projet et ajuster le processus de dialogue à mettre en place autour du projet (diagnostic préalable).

Trois grands types d'entretiens sont utilisés :

- **non-directif (libre ou compréhensif)** : l'entretien part d'une question ouverte. L'enquêteur limite son influence à des relances (demandes d'éclaircissement, de recentrages ou reformulations). Des points importants à aborder peuvent toutefois avoir été notés ;
- **semi-directif** : une trame d'entretien décline les thématiques ou questions plus précises que l'on souhaite poser ;
- **directif** : cadre strict avec des questions précises, souvent fermées (moindre liberté de parole).

L'entretien est un **temps d'écoute privilégié** qui peut permettre de mieux comprendre comment a évolué un site ou comment est perçue une **situation de changement** (effets locaux du changement climatique ou d'un aménagement important par exemple) et d'approfondir des **situations sources de tensions** avec les personnes concernées.

**Limite de la méthode** :

- ▶ des informations non généralisables ;
- ▶ le manque de neutralité de l'enquêteur vis-à-vis du sujet ou du fait de ses relations avec l'enquêté peut influencer sur les informations recueillies (liberté de parole, sujets abordés, jeux d'acteurs, confidentialité...).

**Étapes du projet** : outil clé en phase de diagnostic, l'entretien reste mobilisable à tout moment.

**Format** : individuel (2 à 3 personnes maximum pour un entretien groupé, selon objectifs et expérience de l'enquêteur).

**Public touché** : tout type de participants (élus, usagers, habitants, visiteurs...).

**Temps global de mise en œuvre** : 1 à 2 jours par entretien (préparer la trame, le réaliser puis analyser les informations sur la base d'une prise de notes ou d'une retranscription partielle ou exhaustive).

**Durée des échanges** : 45 minutes à 1h30 par entretien (2h maximum).

**Ressources humaines** : un enquêteur ou plusieurs selon le nombre d'entretiens et le temps imparti (méthodologie similaire).

**Ressources matérielles** : grille d'entretien, prise de notes ou enregistrement audio (sur accord de la personne).

**Lieu** : en face à face, dans un lieu calme (domicile, lieu de pratique...). Téléphone et visioconférence sont à mobiliser avec précaution (relation plus difficile à établir).

**Production attendue** : synthèse thématique des informations recueillies, synthèses des entretiens, représentation graphique des données (selon la nature des informations recueillies).

**Facilité de mise en œuvre** : une certaine expérience est préférable (conception du guide, cadrage des échanges, relation à l'enquêté, analyse des informations recueillies...). Selon le contexte et les objectifs, il peut être nécessaire de faire appel à des partenaires qualifiés (bureau d'études, consultant, chercheurs en sciences humaines et sociales...).



## Recommandations de mise en œuvre

Plusieurs étapes sont à planifier : **la préparation** (1 à 2 jours pour le guide d'entretien et la sollicitation des personnes), **la réalisation** (1 à 2 heures par entretien) puis **l'analyse**, éventuellement sur la base d'une retranscription partielle ou complète (compter 4 à 6 heures pour 1 heure d'entretien) et **la valorisation**.

L'entretien demande de bien déterminer sa **question initiale**, ce questionnement pouvant évoluer à mesure que des éléments sont recueillis (éléments recherchés, approche et terminologie).

Lorsque plusieurs entretiens sont réalisés, il est important qu'ils soient les plus **homogènes** possible. Les mêmes personnes mènent tous les entretiens selon une **méthode identique**, ajustée en fonction des profils rencontrés (collectivités, associations, riverains...).

Le **cadre de sollicitation** doit être présenté aux personnes (se présenter, présenter la démarche, expliquer le choix de contacter cette personne). Il n'est en revanche pas nécessaire de prévoir des retours individuels après chaque entretien. Un **retour collectif** peut être fait pour partager l'avancée du projet (intégration à une liste d'acteurs, invitation aux temps collectifs...), de préférence sous forme de temps d'échanges.

L'enquêteur veille à maintenir une **juste distance avec l'enquêté**. Il s'abstient de tout jugement (posture de neutralité) et fait preuve d'une **qualité d'écoute** (notion d'écoute active).

Le **recours à des supports visuels** peut faciliter les échanges et le recueil d'informations précises (ex. exercice de repérage sur photographies, cartes topographiques, photographies aériennes, cartes mentales produites par les personnes...), en particulier si des informations relatives à l'évolution historique sont recherchées (usages, paysages... cf. partie 3, *Des approches et supports pour nourrir les échanges*).

L'**enregistrement audio** peut permettre de se concentrer sur les propos de l'interlocuteur, puis d'en faire une analyse qualitative détaillée (ex. repérer des thèmes récurrents, des idées, observations ou besoins similaires ou divergents). Sa pertinence doit être évaluée en fonction des objectifs et du contexte (temps disponible, finesse de l'analyse, conflictualité...). En l'absence d'enregistrement, veiller à **prendre des notes exhaustives et précises pendant l'entretien ou très rapidement après celui-ci**.

**Les éléments recueillis sont ensuite anonymisés**. Des extraits de discours anonymisés (verbatim) pourront illustrer l'analyse, faire l'objet d'une valorisation lors de la restitution de l'étude...

**10 à 15 entretiens** sont nécessaires pour dresser un **premier état des lieux**. Pour tester des hypothèses ou pistes d'action et si l'entretien est le dispositif central de recueil d'informations, un nombre supérieur est à envisager (20 à 50 selon le périmètre étudié). Si l'objectif est de sonder des acteurs clés ou d'approfondir une situation délicate, le nombre de personnes dépendra de la situation particulière.

Lorsque la mise en place d'un processus de dialogue est souhaitée autour d'un sujet ou d'un projet particulier, la réalisation **d'entretiens préalables** correspond à une **phase de diagnostic** essentielle pour évaluer la position des acteurs concernés vis-à-vis du sujet et du processus de dialogue proposé et d'ajuster son format (sujet(s) à aborder, format des échanges, durée, limites... cf. annexe 1 et volet 1, *Orientations méthodologiques*). Dans ce cas, le nombre d'entretiens préalables à réaliser dépendra du nombre et des profils des personnes concernées (diversité des groupes d'acteurs).

L'**entretien peut être réalisé sur site** pour y recueillir les **perceptions associées à l'espace** (modalités du recueil d'informations à anticiper). Le parcours est défini en amont par l'enquêteur ou proposé par la personne elle-même. Ce mode d'entretien se rapproche du **parcours commenté** mais s'appuie, à la différence de celui-ci, sur une trame d'entretien (cf. le parcours commenté, ci-dessous).

L'entretien peut être la principale méthode d'enquête ou être utilisé en complément d'autres dispositifs (questionnaire, ateliers collectifs...).

## Quelques références et exemples

[Les entretiens menés dans le cadre de la labellisation Ramsar de la baie d'Audierne](#) avec l'appui de l'université Rennes 2 (cf. p. 11-13 et p. 26 – 27 ; Le Du et al. 2019).

[La démarche d'enquête préalable à la concertation en faveur de la préservation des tourbières d'Auvergne](#) menée par le PNR des Volcans d'Auvergne et l'Institut de formation et de recherche en éducation à l'environnement (IFREE 2017).

[Les guides d'entretien](#) produits par C. Le Calvez dans le cadre de son travail de thèse sur la restauration de la continuité écologique en Bretagne, ou encore le *guide d'entretien* produit par l'Université Rennes 2 dans le cadre du programme EcoFriche Phase II (P. Dexet, T. Preux, S. Dufour, 2022).

## LE PARCOURS COMMENTÉ (ENTRETIEN SUR SITE)

### Principes et objectifs généraux

**Accompagner une personne le long d'un parcours** défini à l'avance ou proposé par elle en l'invitant à décrire son expérience du site pour mieux connaître et comprendre **les usages, perceptions, contraintes et attentes** associés.

Le parcours commenté est plus libre qu'un entretien (non directif), l'enquêteur intervenant principalement pour faire préciser et relancer la personne. Il peut communiquer des **consignes** relatives :

- aux **conditions** de réalisation du parcours ;
- au **cheminement** en lui-même (ex. la personne définit le tracé dans une zone délimitée à l'avance, de même que le rythme et les étapes) ;
- à la **description de l'espace** (ex. rechercher la plus grande précision dans la description du lieu, des ambiances...).

**Deux temps sont à articuler : le parcours sur site puis l'entretien** ou « rétro commentaire » réalisé dans la foulée, sur site ou en intérieur. Le parcours est reconstitué avec la personne, à main levée ou à l'aide d'une carte. Des points précis, communs à toutes les personnes rencontrées, peuvent être abordés à cette occasion.

Le parcours commenté favorise le **recueil d'une diversité d'ambiances, de regards et d'expériences** et une plus grande spontanéité que lors d'échanges en salle. Il peut permettre d'établir un contact avec des personnes ressources.

#### Limite de la méthode :

- ▶ des informations non généralisables ;
- ▶ une photographie à un « instant T », à enrichir dans l'espace et dans le temps (diversité des lieux, utilisation de supports historiques...).

**Étapes du projet** : diagnostic, élaboration/conception, suivi/évaluation (ex. nouvel aménagement d'un espace ante/post projet).

**Format** : individuel. Des parcours collectifs peuvent être envisagés (au-delà de 4-5 personnes, évolution vers une lecture de paysage).

**Public touché** : tout type de participants.

**Temps global de mise en œuvre** : 1 à 2 jours par parcours (préparation, réalisation puis analyse, sur la base d'un enregistrement et, éventuellement, d'une retranscription partielle ou exhaustive).

**Durée des échanges** : 20-30 minutes en moyenne pour le parcours, 10 minutes d'entretien.

**Ressources matérielles** : prise de notes, enregistrement audio (sur accord des personnes), photographies.

**Ressources humaines** : un enquêteur (prévoir un renfort pour un parcours collectif).

**Lieu** : sur site.

**Production attendue** : synthèse des informations recueillies, synthèses des entretiens, cartes des parcours, photographies.

**Facilité de mise en œuvre** : accessible avec une certaine expérience, selon les objectifs et le temps disponible (préparation et conduite d'échanges en extérieur, analyse des informations...).

## Recommandations de mise en œuvre

Laisser les personnes libres de définir leur parcours autorise le recueil d'une **variété de points de vue, de cheminements et de descriptions** au sein d'un même site (maintenir une cohérence spatiale). Plusieurs parcours peuvent ainsi être réalisés sur le site d'étude auprès des différentes personnes enquêtées.

Le recours à une **grille d'observation** peut faciliter l'analyse et la comparaison entre les parcours (choix de parcours, préférences et évitements, comportements, appréhension des problématiques du site, secteurs provoquant une réaction ou émotion...).

**Enregistrements sonores et prises de vue** permettent de documenter ces vécus ; ils pourront constituer des supports d'échanges pour des ateliers ultérieurs. De même que pour l'entretien classique, prévoir de retranscrire les échanges tout de suite après chaque parcours en l'absence d'enregistrement (prises de notes exhaustive et neutre).

L'entretien postérieur est une **prise de recul** par rapport au parcours. Il permet de préciser les usages de l'espace ou d'interroger la connaissance de certains sujets ou acteurs (privilégier une trame commune).

Le parcours commenté demande une **posture de neutralité**, une **qualité d'écoute**, de la **rigueur dans sa réalisation et son interprétation** et du **temps**.

Des parcours individuels avec un petit nombre d'acteurs peuvent permettre de préparer des déambulations collectives (cf. le diagnostic en marchant) ou des ateliers **qui seront l'occasion de revenir sur les informations recueillies et d'associer plus étroitement les personnes intéressées** (ex. groupe de travail).

**Variante** : des **parcours collectifs** peuvent compter 4-5 personnes qui décrivent ensemble ce qu'elles voient et perçoivent. Ce format permet de mieux **comprendre comment les personnes s'accordent, les motivations associées aux désaccords et la manière dont la discussion se met en place** autour de différentes visions d'une réalité spatiale. Au-delà de 5-6 personnes, il est préférable de cadrer davantage l'exercice et les consignes afin de pouvoir suivre et recueillir les interactions entre les personnes (cf. *la lecture de paysage*).





## LE QUESTIONNAIRE

### Principes et objectifs généraux

Soumettre **des questions à un panel de personnes** dans le but d'obtenir un regard quantifié sur des phénomènes et de vérifier des hypothèses (ex. profils des usagers, types de pratiques et motivations associées, taux d'accord/désaccord vis-à-vis de telle ou telle proposition...).

Plusieurs modalités de questions possibles :

- **fermées** :
  - binaires : accord/désaccord, oui/non,
  - plusieurs réponses interrogeant le degré d'adhésion à une proposition : degré d'accord/désaccord, de pertinence/non-pertinence, d'importance, types et fréquences de pratiques... ;
- **ouvertes** : à renseigner librement.

Le questionnaire permet de **solliciter un public important** dans un temps limité, sans nécessairement se déplacer sur le lieu d'étude.

**Limite de la méthode** :

- ▶ ne permet pas d'associer les personnes autour d'un projet et limite l'expression des individus sollicités ;
- ▶ la compréhension des questions peut varier entre les enquêtés et limiter la généralisation des résultats.

**Étapes du projet** : diagnostic (identifier les usages, les besoins, tester des pistes de travail...), évaluation (évaluer les effets, l'utilisation...).

**Format** : individuel.

**Public touché** : tout type de participants.

**Temps global de mise en œuvre** : plusieurs semaines (selon le nombre de participants).

**Durée de passation** : 5 à 15 minutes par questionnaire.

**Ressources matérielles** : questionnaire papier/électronique.

**Ressources humaines** : un ou des enquêteurs.

**Lieu** : réalisation en face à face, sur site, ou en ligne (auto-administré).

**Production attendue** : synthèse thématique et représentation graphique des informations recueillies.

**Facilité de mise en œuvre** : accessible avec une certaine expérience (construction de l'échantillon le cas échéant, conception du questionnaire, interprétation des résultats). Il peut être nécessaire de faire appel à un partenaire qualifié selon les objectifs, le nombre d'enquêtés et le niveau d'analyse visés.

### Recommandations de mise en œuvre

Les **questions fermées** facilitent l'**analyse comparative** des informations recueillies. En revanche, elles limitent l'expression aux énoncés proposés, avec le risque que ceux-ci influent sur les réponses.

L'insertion de **questions ouvertes** permet de **nuancer ou de compléter** les informations (plus adaptées à l'analyse d'opinions et d'attitudes). Leur analyse pouvant être rendue difficile par un faible **taux de réponse**, elles doivent demeurer minoritaires par rapport aux questions fermées (1 ou 2 par exemple).

Il est nécessaire de réfléchir à **la pertinence et à l'utilisation de chaque question** (informations à recueillir, pour quoi, formulation et ordonnancement des questions, simples, neutres et concrètes...) et de limiter leur nombre (10-20, selon le temps de renseignement). Une étude préalable permet de resserrer le sujet et de préciser les objectifs.

Il est fortement conseillé de **tester le questionnaire** auprès de quelques personnes parmi les publics cibles (« pré-enquête »).



Le **recours à un enquêteur**, en face-à-face, assure un taux de réponses supérieur aux questionnaires dits « auto-administrés » et autorise un plus grand nombre de questions. Une formule intermédiaire prévoit la présence d'une personne à disposition des répondants pendant qu'ils renseignent le questionnaire de manière autonome, pour répondre à leurs questions et réceptionner leur questionnaire.

Lorsqu'une passation sur site est recherchée, **varier les jours et les heures d'enquête** permet de toucher différentes catégories de publics (ex. sollicitation des usagers d'un lieu).

Si un grand nombre de réponses est souhaité, prévoir de **combinaison des modes de mise en œuvre** (passation sur site, mise à disposition dans différents lieux physiques et sur internet...).

**Extrapoler les résultats** exige d'enquêter un **groupe statistiquement représentatif** par rapport à une population plus vaste, d'où une nécessaire maîtrise de la construction d'un échantillon. Cet exercice est difficile, il convient donc de rester prudent avant toute généralisation et de bien **valider en amont les objectifs du questionnaire et la marge d'erreur tolérée**. Un objectif qualitatif ne demande pas nécessairement un nombre important de répondants mais implique de bien sélectionner les personnes que l'on souhaite interroger (ex. recueil d'une diversité de regards sur le site).

La formulation des questions déterminant en partie les réponses, il est intéressant **d'afficher les questions** lors de la communication des résultats.

Des **ressources en ligne** permettent de construire et de diffuser des questionnaires (Framaform, Googleform, Drag'n Survey), puis de réaliser une première visualisation des résultats (Google charts...).

Le questionnaire peut être mobilisé en **complément d'échanges collectifs**, en veillant à la capacité de l'équipe projet à assimiler toutes les informations recueillies (ex. enquêter et analyser ensemble les informations recueillies via le questionnaire, tester ou valider des hypothèses ou actions qui auront été définies avec les participants...).

## Quelques références et exemples

L'enquête « [Les français et la nature](#) » (2020) et le rapport associé « [Société, nature et biodiversité. Regards croisés sur les relations entre les Français et la nature](#) » (Ministère de la transition écologique, 2021).

L'enquête réalisée auprès des habitants du bassin versant du Locquirec par le service Qualité des masses d'eau du service publique de l'eau An Dour-Morlaix Communauté dans le cadre du lancement d'une étude préalable à un programme pluriannuel d'actions milieux aquatiques (pour plus d'informations, contacter Yann Larhantec, chargé de mission milieux aquatiques et référent zones humides : [yann.larhantec@andour.bzh](mailto:yann.larhantec@andour.bzh)).



## VARIANTE - LE QUESTIONNAIRE AVEC PHOTOGRAPHIES

### Principes et objectifs généraux

Soumettre aux personnes enquêtées un panel de photographies et les inviter à les commenter, sélectionner ou évaluer à partir de certains critères (esthétique, danger, naturalité...), via des échelles de valeur et des questions complémentaires permettant de détailler leur choix.

La mobilisation de supports visuels permet de faire ressortir les lectures de l'organisation et du fonctionnement du paysage et les préférences des usagers, et les motivations associées (sur le site, les aménagements...).

Cette approche rend possible une analyse comparative des réponses.

#### Limite de la méthode :

► Un travail rigoureux de sélection des prises de vue et des résultats qui peuvent être complexes à analyser.

### Recommandations

Le jeu photographique peut constituer **tout ou partie du questionnaire** (ex. ajout d'un petit nombre de photos à un questionnaire ou à un entretien).

Le jeu photographique choisi est associé à **une question et à un objectif précis** (clarté des questions, objets visibles, critères et échelles de valeur associés aux réponses proposées...).

Les prises de vue de chaque cliché doivent être **similaires pour limiter les variations de perception** (angle de vue, importance relative de l'arrière-plan...), en gardant à l'esprit que la sélection du jeu photographique par l'enquêteur oriente nécessairement les résultats. Leur **contenu et cadrage** dépendent de l'objectif : ex. un objet précis (du bois mort dans un cours d'eau) ou un ensemble constituant un paysage (le cours d'eau en grand angle).

Il n'y a pas de règle quant au **nombre de clichés**. Si plusieurs objets sont montrés (bois mort, talus, milieu humide...), un nombre de vues suffisant est présenté pour **tester différentes hypothèses** et atténuer l'effet lié à la spécificité de chaque scène.

**L'étude des réponses** peut donner lieu à une **lecture croisée avec les acteurs** du projet. Les clichés peuvent ensuite servir de **support de discussion lors d'ateliers collectifs**, la photographie favorisant une mise à distance propice au dialogue.

L'approche peut être adaptée dans le cadre d'un **échange collectif**, les personnes étant alors amenées à débattre de leurs préférences.

Les **photographies peuvent aussi être produites par les personnes**, on parle alors de « **photographies habitantes** » : un court questionnaire est soumis avec des consignes guidant la prise de vue. Les personnes réalisent les clichés, avec leurs propres moyens ou un appareil photo fourni à cet effet, et les expliquent à l'aide du questionnaire (chaque question ou énoncé appelant une prise de vue par exemple). Les clichés obtenus peuvent être **valorisés via différents supports et événements**. **La clarté des objectifs, l'étude des éléments recueillis et leur valorisation** doivent être minutieusement préparées, au risque de se limiter à un concours photographique (sur la mobilisation de l'outil photographique, cf. partie 2, *L'observatoire photographique du paysage (OPP)* et partie 3, *Des approches et supports pour nourrir les échanges*).

### Retours d'expériences

[\*L'étude sur la perception de paysages de bras mort en vue de leur restauration écologique et les représentations et pratiques de gestion des renouées asiatiques sur l'Ain et le Rhône coordonnées\*](#) par M. Cottet et al. (2010 ; 2018) ;

[\*L'étude des préférences paysagères sur les rivières de l'Ouest de la France\*](#) par R. Barraud (2011).



## Échantillon

Réaliser une enquête ou réunir un atelier conduit à constituer un **sous-groupe doté de caractéristiques** préalablement définies par rapport à un **public cible** ou « **population parente** » en vue d'obtenir des informations sur celle-ci.

Pour être **représentatif de cette population parente**, et autoriser ainsi une **extrapolation des résultats**, l'**échantillon** doit répondre à certains **critères**, notamment le nombre de personnes retenues par rapport à la taille du public cible. Lorsqu'une représentativité partielle est recherchée (fréquent compte tenu du nombre généralement restreint de participants possibles), une sélection peut s'opérer parmi les volontaires à l'aide de critères prédéfinis (âge, catégorie socioprofessionnelle, genre...).

En fonction de ces éléments, **plusieurs méthodes** existent pour construire l'échantillon :

- **échantillon aléatoire/probabiliste** composé sur une base statistique. Tous les individus de la population cible ont la même chance d'être retenus dans l'échantillon ;
- **échantillon non-aléatoire/non-probabiliste** construit en fonction de critères définis par les enquêteurs : critères sociodémographiques, position vis-à-vis du sujet.... On parle aussi de **choix empirique ou subjectif**, la méthode la plus fréquente étant celle des **quotas**.

### Population parente (public cible)

Population de référence au sein de laquelle est extrait l'échantillon de personnes sollicitées, sur la base de différents critères, selon les techniques d'échantillonnage appliquées.



### Principes et objectifs généraux

Soumettre une question à un panel d'individus représentatif **d'une population donnée** afin de recueillir son opinion ou des informations **précises** (attentes, comportements face à une situation donnée...).

Les **questions sont en nombre limité et à choix fermé** (réponses prédéfinies). Les résultats obtenus s'expriment en chiffres (pourcentage d'individus, moyenne, écart-type...).

Le sondage permet d'établir des **comparaisons dans l'espace** (ex. entre sites, entre communes) et **dans le temps** (ex. reconduction annuelle du sondage) mais demeure plus restrictif que le questionnaire.

Il peut être déployé en amont **d'échanges collectifs** afin d'alimenter les échanges.

#### Limite de la méthode :

- ▶ ne permet pas de collecter des informations nuancées, ni d'associer les personnes autour d'un projet ;
- ▶ une photographie à un instant T.

**Étapes du projet** : diagnostic, évaluation.

**Format** : individuel.

**Public touché** : tout type de participants.

**Temps global de mise en œuvre** : plusieurs semaines (selon le nombre de participants et le degré de maîtrise du dispositif).

**Durée de passation** : 5 à 10 minutes.

**Ressources matérielles** : questionnaire papier/électronique.

**Ressources humaines** : un ou des enquêteurs.

**Lieu** : réalisation par téléphone, en face à face ou en ligne (auto-administré).

**Production attendue** : synthèse et représentation graphique des informations recueillies.

**Facilité de mise en œuvre** : une certaine expérience est nécessaire (construction de l'échantillon et prise en charge des biais associés). Une réalisation en interne est envisageable sous réserve de la disponibilité des compétences, pour une population de référence restreinte, bien définie, et d'une vision claire de l'objectif recherché.





## Recommandations de mise en œuvre

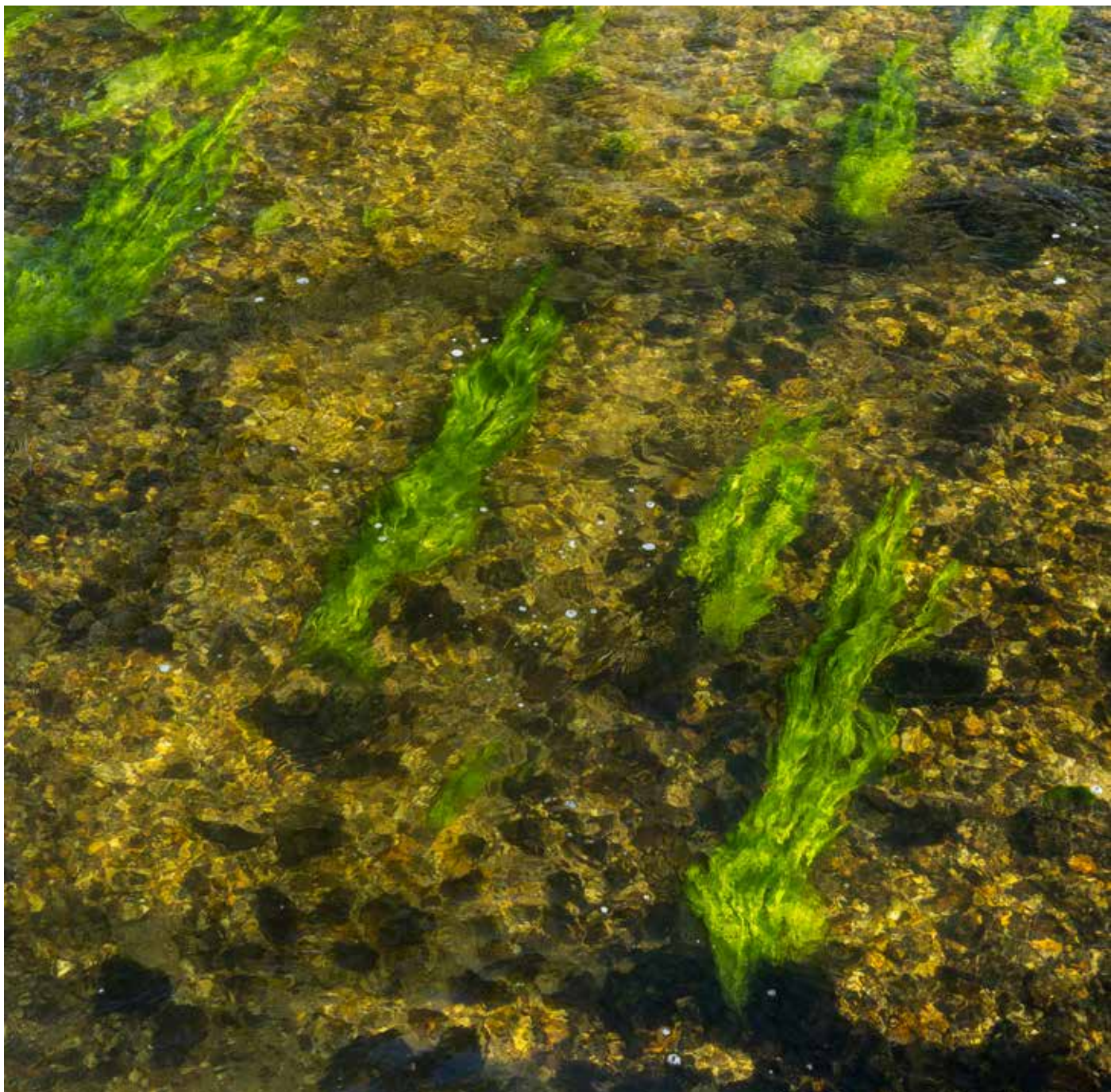
La **construction de l'échantillon et la formulation des questions** (une ou deux max) sont des étapes délicates qui influent sur les réponses obtenues.

La mise en œuvre d'une méthode d'échantillonnage (taille de l'échantillon/nombre d'individus sondés, cf. *échantillon et population parente*) et la gestion des **biais spécifiques** au sondage nécessitent une bonne connaissance du problème posé et du sondage, en particulier lorsque la population de référence est grande et/ou hétérogène (ex. une catégorie socioprofessionnelle unique ou les habitants de la collectivité). Des **outils en ligne** permettent d'estimer la taille de l'échantillon en fonction de sa population cible (ex. [SurveyMonkey](#), voir aussi les tutoriels pour un calcul sur tableur).

Le sondage est généralement réalisé **par téléphone** afin d'atteindre un grand nombre de personnes, le **recours à un enquêteur** assurant également un taux de réponse supérieur et un meilleur contrôle de celles-ci (idem *Questionnaire*). Un plus grand nombre de personnes doivent être sollicitées pour atteindre un panel de répondants représentatif dans le cas d'un sondage en ligne (taux de refus/absence de réponse).

Le **temps de renseignement** d'un sondage auto-administré n'excède pas 5 minutes.

La formulation des questions déterminant en partie les réponses, il est intéressant **d'afficher les questions** lors de la communication des résultats.



### Principes et objectifs

Réaliser avec des participants un **cheminement prédéfini** et les inviter à mobiliser **leurs perceptions, expériences et savoirs** pour **déchiffrer les caractéristiques de l'espace étudié** (configuration du paysage, éléments naturels et anthropiques, activités...) et **ses enjeux**.

La lecture de paysage s'appuie sur une **approche sensible et conviviale** pour (re)découvrir collectivement un lieu de vie, interroger le paysage et ses dynamiques (dimension pédagogique et de sensibilisation).

Le diagnostic en marchant ajoute à cet exercice d'interprétation du paysage une **réflexion guidée sur les usages et les problématiques associées, voire l'évaluation de scénarios**, à traduire dans un aménagement ou un programme d'actions (production d'éléments de diagnostic ou de propositions). A la différence de la lecture de paysage, le diagnostic en marchant intègre donc une **visée opérationnelle**.

Ces formats sont favorables à **l'association de personnes non expertes** dont ils valorisent l'expertise (caractère facilitateur de l'échange sur le terrain). Ils facilitent l'expression et l'interrogation collective des différents points de vue et des problématiques associées.

Ils peuvent également permettre de **faire le point sur des actions** déjà entamées en observant les résultats (ex. différences paysagères et de perception avant/après).

#### Limite de la méthode :

- un regard à enrichir par l'apport d'informations (contraintes, connaissances scientifiques...) et le caractère évolutif du site/paysage.

**Étapes du projet** : pertinentes en phase de diagnostic, les lectures de paysage peuvent être répétées pour impliquer durablement les participants (mise en œuvre et évaluation).

**Format** : collectif restreint.

**Composition du groupe** : groupe homogène, au sein d'une population cible, ou mixte (ex. élus, habitants...).

**Public touché** : tout type de participants (citoyens, acteurs collectifs et élus...).

**Taille du groupe** : 10 à 15 personnes. A multiplier pour toucher un public plus vaste et varié.

**Temps global de mise en œuvre** : plusieurs semaines (définition du cheminement, mobilisation des participants, analyse des informations recueillies, organisation d'un atelier de restitution...).

**Durée des échanges** : 1 à 2 heures par groupe.

**Ressources matérielles** : grille d'analyse, prise de notes, photographies...

**Ressources humaines** : un animateur et un observateur par groupe (à adapter en fonction de la taille du groupe).

**Lieu** : sur site.

**Production attendue** : compte rendu, à envoyer aux participants, photographies...

**Facilité de mise en œuvre** : accessible avec une certaine expérience (stimuler les échanges, accompagner la lecture du paysage, répartir la parole, éviter la formation de petits groupes autonomes...). Qualité d'écoute, rigueur dans la préparation, la réalisation et l'interprétation restent des paramètres essentiels.



## Recommandations de mise en œuvre

Une vision claire de **ce qui est recherché via le parcours** (ex. recueillir des avis sur la sécurité de cheminements piétons/vélos, le réaménagement d'un site, la création d'un stationnement, le chemin de l'eau dans un sous-bassin versant...) et une **bonne préparation** facilitent des échanges productifs (connaissance des lieux, pré-identification de points d'observation, collecte d'informations précises qui permettront de répondre aux remarques et questions...). Il est cependant préférable qu'un parcours préétabli reste ouvert à des déviations à l'initiative des participants (souplesse du tracé).

Le recrutement des participants peut être ciblé pour obtenir un **groupe homogène** (ex. catégorie d'usagers) **ou avec des profils spécifiques, ou mixte et ouvert** (sur inscription). Pour les groupes mixtes et ouverts, veiller à ce que chaque participant s'exprime sur un pied d'égalité, en tant qu'usager/habitant, afin de permettre l'expression de tous.

Une **trame ou grille d'analyse** préparée à l'avance peut faciliter la prise de notes au cours du parcours et être partagée avec les participants (ex. support d'échanges lors d'un atelier ultérieur). Elle peut être complétée par des **prises de vue** (veiller à identifier et localiser chaque prise).

Le **temps de mobilisation des participants**, préalable au parcours, doit être anticipé : type de public visé, mode de sollicitation/invitation, gestion des relances et confirmation d'inscription.

Lors des échanges, privilégier des **formulations positives** pour faciliter l'expression des participants.

Il peut être utile de recourir à un **paysagiste** pour animer les échanges (rôle de tiers neutre), l'important étant d'appréhender l'espace considéré depuis **différents points de vue et usages**. Le parcours peut être l'occasion de donner la parole à différents professionnels et de préciser les référentiels mobilisés : écologue, hydro/géomorphologue, urbaniste, usager de loisir, agriculteur...

L'**analyse du parcours** peut faire l'objet d'un atelier postérieur ou d'une restitution (pour parvenir à un diagnostic collectif et à une projection dans le futur par exemple). Des **éléments scientifiques ou factuels** plus précis alimentent ce temps d'analyse et facilitent la prise de recul.

L'exercice peut être répété à **différents moments et endroits** pour aborder le caractère dynamique du site (évolution spatiale/temporelle des éléments du paysage...). Plusieurs parcours peuvent se dérouler en simultanément et se retrouver autour d'une synthèse – restitution finale (dans la foulée ou en décalé).

Des « **marches habitantes** » peuvent réunir jusqu'à plusieurs dizaines de participants dans certains cas. Celles-ci peuvent être couplées à des moments de convivialité pour maintenir une dynamique collective autour du projet et de son suivi (un grand nombre de participants, qui rend difficile les échanges et l'analyse croisée, doit amener à ajuster les objectifs).

Ce dispositif nécessite une **connaissance préalable du contexte** (points de vigilance, problématiques en cours...) et d'être complété par un travail d'enquête via d'autres sources et dispositifs (dimension historique par exemple).

Lecture de paysage et diagnostic en marchant peuvent compléter des échanges individuels ou en atelier (focus group notamment) et **appuyer la mise en œuvre de projets participatifs** (ex. élaboration d'un observatoire photographique, exercice de cartographie participative, cf. partie 2, *Mettre en œuvre des projets et outils participatifs*).

## Quelques références et exemples

Les [traversées](#) organisées par Eau et Rivière de Bretagne avec l'appui de la [coopérative Cuesta](#) dans le cadre de l'atlas socioculturel de la rivière du Belon (2021).

Les [marches exploratoires et autres traversées](#) organisées avec l'appui de la coopérative Cuesta dans le cadre du projet Vallée de la Vilaine (2014-2021).

La [marche exploratoire dans le lit mineur de la Loire](#) pilotée par le [Pôle arts et urbanisme](#) (POLAU) dans le cadre de la consultation sur les stratégies pour l'eau et les inondations sur le bassin Loire-Bretagne (2021).



## LE FOCUS GROUP (GROUPE DE DISCUSSION, ENTRETIEN COLLECTIF)

### Principes et objectifs généraux

Réunir un petit nombre de participants aux **profils similaires** (expérience, position vis-à-vis du sujet abordé...) afin qu'ils **échantent sur une question ou thématique** (expérience d'un site, d'un aménagement, besoins...). Seul le thème général leur est préalablement communiqué. Ils ne sont généralement **réunis qu'une fois**.

Une **trame d'entretien** succincte structure la discussion autour de sous-thèmes ou questions ouvertes et claires (3 à 6 maximum). Elle permettra de comparer les différentes discussions collectives organisées.

Des temps de réflexion individuelle peuvent nourrir l'échange collectif.

Le Focus Group se fonde sur les **interactions spontanées entre participants** et la construction/ajustement des visions qui en découlent. Il vise à **recueillir des avis** situés et à faire émerger des **idées argumentées** qui pourront être des pistes de travail ou d'actions à approfondir. Il facilite l'association de personnes non familières du dialogue institutionnel ni expertes du sujet.

L'échange direct entre les participants permet d'acquérir une bonne vision des **besoins, attentes, pratiques et représentations** sur l'espace ou le sujet en jeu et de mieux comprendre **ce qui est partagé et les sources de désaccords**.

#### Limite de la méthode :

- des informations non généralisables, en partie liées à la dynamique propre à chaque groupe.

**Étapes du projet** : diagnostic, plus rarement en phases d'élaboration/conception et de suivi/évaluation.

**Format** : collectif restreint.

**Composition du groupe** : privilégier une homogénéité entre participants au sein d'un public cible.

**Public touché** : tout type de participants (habitants, acteurs collectifs, institutionnels...).

**Taille du groupe** : 6 à 10 personnes. À multiplier pour toucher un public plus vaste et varié.

**Temps global de mise en œuvre** : 1 à 2 mois (identification des participants, invitations, relances, analyse...).

**Durée des échanges** : 1 à 2 heures par groupe.

**Ressources matérielles** : prise de notes, enregistrement audio (sur accord des personnes), photographies (idem).

**Ressources humaines** : un animateur et un observateur par groupe.

**Lieu** : en salle, prévoir un lieu calme, sécurisant et accessible.

**Production attendue** : synthèse des échanges à envoyer aux participants (par groupe et/ou thèmes), supports de travail collectif le cas échéant (ex. annotations sur support cartographique ou photographique).

**Facilité de mise en œuvre** : une expérience de l'animation d'échanges collectifs est nécessaire (animateur en capacité de prendre du recul par rapport au sujet et aux opinions exprimées). Une prise en charge en interne est possible en fonction des compétences disponibles, des objectifs et de la situation sur le territoire (l'existence de tensions peut rendre difficile la double casquette de chargé de mission/animateur).



## Recommandations de mise en œuvre

Un **nombre restreint de participants** (6-10 environ) permet une variété suffisante de regards et facilite les échanges en évitant les conversations croisées.

L'**homogénéité du groupe** favorise l'expression de tous. Elle se construit selon des critères d'intérêts au regard du sujet (statut, expérience vis-à-vis du sujet, âge...). Une fois la composition définie, les associations, clubs, écoles et mairies peuvent constituer des relais utiles pour identifier et contacter les participants potentiels (cf. volet 1, *Orientations méthodologiques*).

Des personnes susceptibles d'entretenir des **relations hiérarchiques** ne doivent pas être réunies.

Le groupe ne livre pas une **représentativité statistique** par rapport à un public cible mais un « regard sur ».

Le **nombre de groupes organisés** dépend de l'objectif. L'organisation de 3 à 5 groupes est considérée comme nécessaire pour étudier un sujet donné.

L'enquêteur endosse une **posture de neutralité**, il guide et stimule les échanges sans les diriger et s'assure que tous les participants s'expriment. La **souplesse des échanges** demande une préparation rigoureuse pour accompagner cette expression (stimuler, répartir la parole, recadrer les échanges...).

Des **supports** (cartes, photographies...) et des **techniques d'animation et de facilitation** peuvent être ponctuellement mobilisés (cf. partie 3, *Des approches et supports pour nourrir les échanges*).

L'**enregistrement des échanges**, et leur éventuelle retranscription (complète ou partielle), permet une analyse approfondie (thèmes récurrents, contrastes entre focus group, recueil de verbatim...). L'absence d'enregistrement doit être compensée par une **prise de notes fidèle et exhaustive** (prévoir deux observateurs).

La **synthèse des discussions** est envoyée aux participants. Une **restitution** est aussi à prévoir, par groupe ou en réunissant les différents groupes organisés.

Le **temps de mobilisation des participants**, en amont des échanges, doit être anticipé : type de public visé, mode de sollicitation/invitation, gestion des relances et confirmation d'inscription.

Le Focus Group n'est pas adapté pour communiquer de l'information complexe, construire des propositions étayées ou prendre des décisions collectives. En revanche, le groupe peut évoluer vers un **format groupe de travail** à mesure que le sujet est approfondi.

## Quelques références et exemples

Les [Focus Group organisés par l'Université Rennes 2](#) dans le cadre du projet de labellisation Ramsar de la baie d'Audierne (cf. p. 23 – 25, 2019).

## L'ATELIER THÉMATIQUE

### Principes et objectifs généraux

Réunir des **personnes de différents horizons et statuts**, et concernées à différents titres, autour d'une **thématique ouverte** que l'on souhaite cerner collectivement, en amorçant une **première approche du sujet**.

L'atelier est généralement **ponctuel**, organisé autour de plusieurs questions qui donnent lieu à des échanges limités dans le temps. Il peut être répété pour aborder des questions complémentaires et/ou associer plus largement.

Il permet de réunir autour du projet des **personnes non-expertes**, toutes étant invitées à s'exprimer sur un pied d'égalité afin de partager regards, attentes, points de consensus et de controverses...

#### Limite de la méthode :

- ▶ un format court qui permet un foisonnement d'idées mais pas leur traitement (bien définir le cadre de la participation et les suites, plus particulièrement en cas de contexte conflictuel) ;
- ▶ peut favoriser la mise en avant des personnes les plus informées ou les plus à l'aise (déséquilibre des prises de paroles, mise en retrait de participants).

**Étapes du projet** : diagnostic, élaboration/conception.

**Format** : collectif restreint.

**Composition du groupe** : groupe mixte (citoyens, acteurs associatifs, élus...).

**Public touché** : tout type de participants.

**Taille du groupe** : 5 à 20 personnes (au-delà de 6-8, prévoir un travail en sous-groupes). À multiplier pour toucher un public plus vaste et varié.

**Temps global de mise en œuvre** : 1 à plusieurs mois selon les objectifs, sujet et nombre de groupes/ateliers prévus (préparation des échanges et des supports pour un public mixte, analyse des informations recueillies, organisation d'un atelier de restitution le cas échéant...).

**Durée des échanges** : 20 minutes à 2 heures par groupe.

**Ressources matérielles** : prise de notes, photographies, équipement de la salle, collation.

**Ressources humaines** : un animateur et un observateur par groupe (recours à des intervenants possible).

**Lieu** : en salle, prévoir un lieu calme et accessible.

**Production attendue** : synthèse d'atelier, à envoyer aux participants, supports de travail construits avec les participants le cas échéant (cartographies, fiches thématiques de diagnostic ou action...).

**Facilité de mise en œuvre** : accessible avec une certaine expérience, sous réserve des vigilances associées à tout échange collectif (neutralité, qualité d'écoute, capacité à guider les échanges, rigueur dans l'interprétation...).



## Recommandations de mise en œuvre

Les participants peuvent être identifiés en fonction de leur position vis-à-vis du sujet, le porteur cherchant alors une diversité de profils, ou via une communication large avec demande d'inscription. **L'identification préalable des acteurs du territoire** permet de ne pas oublier de catégories importantes au regard des objectifs (cf. volet 1, *Orientations méthodologiques*, « cartographie des acteurs »).

La **cohabitation de participants** venant d'horizons divers requiert de bien poser les termes des échanges.

L'atelier peut débuter par une **présentation** ou non. Si des informations sont communiquées en préambule, le thème doit être posé de manière ouverte de sorte que le groupe puisse (re)définir la problématique à traiter ou qu'il ait une marge de manœuvre significative pour l'ajuster. Sinon, un cadre peut être rapidement présenté et des informations factuelles transmises progressivement.

Si le nombre de personnes est important, elles peuvent être réparties en petits groupes, avec des animateurs et des sous-thématiques dédiés.

Chaque question donne lieu à des échanges d'une vingtaine de minutes. Des temps plus courts sont possibles (10 min.), sous réserve de questions plus précises, plus favorables aux réponses rapides (ex. identification/énumération d'objets).

La diffusion des **synthèses d'ateliers** aux participants construit la mémoire du processus et sa transparence.

**L'association d'élus** permet d'évaluer avec les participants le cadre de la discussion et ses suites (ce qui peut ou ne pas être pris en charge dans le projet et pourquoi), en permettant aux élus de prendre connaissance des visions et attentes sur le sujet exploré.

Les ateliers ont avant tout une **valeur exploratoire** (identification de thématiques, d'acteurs...). La **répétition des réunions avec les mêmes participants** autorise toutefois la **progression des échanges** et favorise la création d'un **lien de confiance** (passage en format groupe de travail, laps de temps d'un à quelques mois maximum). Ils pourront compléter des lectures de paysages/marches exploratoires, afin de favoriser la montée en connaissance et d'apporter des éléments de diagnostic (ex. avant des groupes de travail).

**Plusieurs ateliers** peuvent être organisés simultanément pour mobiliser largement autour d'une même thématique (avec restitution croisée par exemple).

## Quelques références et exemples

Le processus de concertation et les ateliers thématiques mis en œuvre pour une rédaction participative du [SAGE de l'Arc](#) (cf. le [schéma de synthèse du processus](#), 2021-2022).

Les [ateliers sur la protection de la ressource en eau](#) menés dans la commune de Nangis avec l'appui de l'IRSTEA dans le cadre du [projet AQUI'Brie](#) pour la connaissance et la protection de l'aquifère du Champigny (2017).

La [démarche d'ateliers thématiques et diagnostic en marchant menée par le CAUE](#) de la Creuse pour la réalisation d'une étude paysagère participative (2017).

## LE GROUPE DE TRAVAIL (ATELIER OU GROUPE D'ACTEURS)

### Principes et objectifs généraux

Réunir des **acteurs partageant une expérience vis-à-vis du sujet** (associations, représentants d'usagers, professionnels, riverains d'un site...) pour le **traiter de manière approfondie**. Le groupe **se réunit plusieurs fois** (dimension de progression).

Ce format permet de préciser les **regards, besoins et contraintes** des personnes directement concernées par le sujet d'étude, d'avancer sur des points précis, de **partager des informations et des connaissances** et d'établir un **lien de confiance** propice à la définition de solutions/d'actions collectives.

Il est adapté au traitement de sujets complexes, techniques ou controversés.

#### Limite de la méthode :

- ▶ une mobilisation restreinte à un cercle d'acteurs qui n'apporte pas de connaissances généralisables ;
- ▶ la légitimité des décisions prises en collectif restreint peut être interrogée (prévoir une communication tout au long du projet).

**Étapes du projet** : tout au long du projet (suivi).

**Format** : collectif restreint.

**Composition du groupe** : personnes partageant une problématique (expérience, proximité par rapport au sujet...).

**Public touché** : tout type de participants (citoyens, acteurs collectifs et élus...).

**Taille du groupe** : 8 à 15 personnes.

**Temps global de mise en œuvre** : 1 à plusieurs mois, selon le sujet et les objectifs (préparation des échanges et des supports, plusieurs réunions, analyse des informations, organisation d'un atelier de restitution le cas échéant).

**Durée des échanges** : 1 à 3 heures par groupe.

**Ressources matérielles** : prise de notes, équipements salle, collation. Selon les sujets, des outils spécifiques peuvent être mobilisés.

**Ressources humaines** : un animateur et un observateur par groupe (recours à des intervenants possible).

**Lieu** : en salle, prévoir un lieu calme et accessible.

**Production attendue** : compte rendu des échanges, à envoyer aux participants, supports de travail construits avec les participants (cartographie participative, bloc-diagramme, scénarios prospectifs...).

**Facilité de mise en œuvre** : accessible sous réserve d'une certaine expérience de l'animation d'échanges collectifs. Selon les objectifs, des dispositifs plus techniques ou des intervenants experts peuvent être nécessaires pour alimenter la décision (ex. Partie 2. *La simulation de scénarios et la prospective participative*).

## Recommandations de mise en œuvre

Des **ressources** peuvent être transmises en amont des séances afin de favoriser leur efficacité (notamment lorsque des participants aux niveaux de connaissance différents sont réunis). Des **intervenants** peuvent aussi être ponctuellement conviés pour éclairer certains points (valider collectivement leur identité).


Maintenir un **nombre resserré de participants** facilite l'avancement du dialogue (au-delà d'une quinzaine, prévoir une organisation en sous-groupes).

Une **synthèse des échanges** est transmise aux participants à l'issue des rencontres.


Un **format restreint** à certains acteurs ou catégories d'acteurs peut interroger sur la transparence du processus. En fonction des objectifs, et notamment si des propositions sont élaborées ou des décisions prises par les participants, il peut être intéressant de communiquer largement sur la **synthèse des échanges** pour limiter ce phénomène (partager avec les participants la communication qui sera faite).

**Des élus** peuvent être associés de manière ponctuelle ou plus régulière afin de favoriser l'appropriation des résultats par ces derniers et leur ajustement progressif.

Le groupe de travail ne donne pas nécessairement lieu à une restitution ouverte au public. Il peut toutefois permettre de **préparer des instances participatives** plus ouvertes et plurielles, en définissant avec les personnes concernées les éléments qui y seront discutés.



Le groupe de travail, à l'instar des autres formats collectifs (atelier thématique, réunions de travail, café citoyen...) peut être ouvert par une **activité dite « brise-glace » pour favoriser la constitution du groupe, l'interconnaissance et la bienveillance entre les participants**, en lien avec l'objectif des échanges et le public. Ces temps ludiques peuvent être répétés à chaque nouvelle rencontre et au cours de temps de travail long (ex. sur une journée ou une après-midi entière en salle) pour **redynamiser les échanges** (cf. *annexe 2*).



## Quelques références et exemples

La [démarche de concertation menée par l'équipe du marais du Verdier](#) et la Tour du Valat pour la préservation du marais et la conciliation des usages.

La [démarche d'enquête et les groupes de travail thématiques pour la révision de la charte](#) du PNR Loire-Anjou-Touraine (2018).



### Principes et objectifs généraux

Réunir un nombre restreint de personnes aux profils similaires (groupe de pairs) pour **recueillir des données relatives à l'occupation et aux usages du sol**, actuels ou passés, **quantitatives** (non couvertes par les bases de données existantes) ou **qualitatives** (ex. évolution de la structure parcellaire et des usages associés sur un pas de temps déterminé à l'aide d'orthophotographies anciennes). Ces données permettront, par exemple, de retracer des **évolutions paysagères**, et ainsi de mieux comprendre les dynamiques à l'œuvre sur le territoire et leurs effets.

Le recours à un **support cartographique** permet aux participants de se situer. Il peut être annoté par eux au cours des échanges.

**Généralement ponctuel**, le jury peut être répété pour traiter différentes portions du territoire, un ensemble de sous-bassins versants ou de communes.

Le jury permet le **recueil d'informations factuelles en un temps réduit**. Il favorise l'**implication des élus** et des **personnes directement concernées par le sujet autour de questions concrètes** qui mobilisent leurs connaissances et pratiques du territoire. Cette implication peut être un levier favorable à un prolongement du travail collectif.

Il peut être intéressant de s'appuyer sur les principes du jury communal pour l'organisation de certaines **commissions communales**, dans une optique plus opérationnelle (ex. commission pour l'identification des parcelles à risque érosif structurée en deux temps : partage d'un diagnostic puis recherche de solutions).

#### Limite de la méthode :

- ▶ un public restreint qui ne réunit pas toujours l'ensemble des personnes concernées (ex. panel d'agriculteurs identifiés pour un jury communal ne représentant qu'une partie des actifs sur le territoire concerné > veiller à la représentativité du jury/de la commission) ;
- ▶ une collecte d'information « à dire d'experts » qui doit être croisée avec d'autres sources de données.

**Étapes du projet** : diagnostic, élaboration de solution (format à adapter).

**Format** : collectif restreint.

**Composition du groupe** : groupe de pair ou mixte (acteurs porteurs d'une bonne connaissance du territoire).

**Public touché** : agriculteurs actifs/retraités, élus (approche à adapter pour un public plus large).

**Taille du groupe** : 5 à 10 personnes.

**Temps global de mise en œuvre** : 1 mois (temps de validation et de sollicitation).

**Durée des échanges** : 1h30 à 2 heures par groupe.

**Ressources matérielles** : prise de notes, support cartographique (veiller à la lisibilité à l'échelle parcellaire).

**Ressources humaines** : un animateur et un observateur (2 selon nombre de participants).

**Lieu** : en salle, prévoir un lieu calme et accessible (s'assurer de disposer d'un équipement minimum en cas de réalisation au sein d'une exploitation agricole).

**Production attendue** : prise de notes, support cartographique annoté avec les participants puis retravaillé (ex. valorisation sous SIG), photographies.

**Facilité de mise en œuvre** : accessible avec une certaine expérience et une préparation rigoureuse, sous réserve des vigilances associées à tout échange collectif (neutralité, qualité d'écoute, capacité à guider les échanges ...).

## Recommandations de mise en œuvre

Le jury communal est une **méthode de recueil d'information dite « à dire d'experts » issue du monde agricole**. Il a notamment été pratiqué par des structures de conseil agricole pour recueillir des données sur les exploitations d'un territoire (orientations de production, dimension spatiale des exploitations...), sans nécessairement être cadré sur les plans méthodologique et déontologique. En effet, en confiant à certains acteurs locaux le soin d'identifier les membres du jury, supposés disposer d'une vision exhaustive et objective du territoire en jeu, ces structures reproduisaient les inégalités socio-économiques et les tensions potentiellement existantes (parfois au détriment d'acteurs ne portant pas les mêmes visions).

L'outil n'en reste pas moins utile, en gardant en tête ces limites et en prenant certaines précautions :

- l'orienter sur la **collecte d'informations précises** à partir d'un objectif clair (travail préalable de connaissance du territoire et préparation des supports) ;
- **identifier avec les élus du territoire les membres du jury/de la commission et valider avec eux le processus afin de favoriser leur implication dans le processus**, d'autant qu'ils constituent souvent des relais essentiels vers les habitants et usagers (connaissance des réseaux, de l'histoire de la commune, de jeux d'acteurs...) ;
- effectuer un **travail complémentaire d'identification** pour s'assurer de la représentativité du panel et de la présence d'acteurs-clés au regard des enjeux à traiter (ex. veiller à représenter des pratiques agricoles minoritaires) ;
- réunir en amont les informations nécessaires et préparer les **cartographies qui serviront de supports aux échanges** : ex. orthophotographies actuelles avec a minima les limites administratives, le réseau hydrographique et les zones humides, découpage cadastral et orthophotographies anciennes selon les objectifs. Prévoir des impressions suffisamment grandes pour une visualisation/réflexion collective à l'échelle parcellaire (A2-A0 selon taille du territoire et objectifs). Une maquette 3D peut compléter les supports d'échanges ;
- **explicitier les objectifs et les critères d'identification** du panel de participants auprès de ces derniers, dès leur sollicitation (recrutement) et au démarrage des échanges le jour J (transparence du cadre des échanges) ;
- veiller à la **diversité des profils** des participants pour favoriser les témoignages et lectures croisés des espaces étudiés (veiller à l'équilibre entre participants retraités et actifs), en particulier si l'objectif est de retracer l'histoire des parcelles et l'évolution du paysage associée.

Les **commissions communales** (ex. commission érosion) peuvent réunir une plus grande diversité d'acteurs. Dans tous les cas, il faut veiller là aussi à l'identification et à la mobilisation de l'ensemble des acteurs concernés (ex. à partir d'une cartographie des acteurs du territoire et de la pré-caractérisation de l'organisation du parcellaire agricole sous système d'information géographique, cf. volet 1, *Orientations méthodologiques*).

Des entretiens qualitatifs peuvent compléter les éléments recueillis lors du jury (croiser les informations, les contextualiser...).

## Quelques références et exemples

Les jurys communaux animés par T. Preux dans le cadre du [projet EcoFriche 1](#) (Forum des Marais Atlantiques & Université Rennes 2, 2019).

Les commissions érosion communales mises en place par le Syndicat d'aménagement et de gestion de l'Odet ([SIVALODET](#) - atelier ponctuel pour l'identification des parcelles à risque).



## LE WORLD CAFÉ (CAFÉ CITOYEN, CAFÉ CONCERTATION)

### Principes et objectifs généraux

Réunir des participants pour les inviter à étudier ensemble une ou plusieurs questions ouvertes dans un **lieu aménagé pour favoriser la convivialité**. **Différentes catégories d'acteurs** peuvent être associées, chacun s'exprimant sur un pied d'égalité quel que soit son statut.

Une session alterne des **temps d'échanges collectifs** (présentation du cadre, des thématiques, synthèse des échanges) et en **petits groupes** (traiter les questions, formuler des propositions).

Le World café permet **d'identifier les attentes, les craintes et les problèmes perçus** autour d'un site ou sujet d'étude et de **faire émerger des propositions** sur une thématique plus ou moins circonscrite (ex. réfléchir à l'avenir de la ressource en eau sur le territoire, élaborer une charte/plan d'action, identifier des enjeux et des solutions de gestion associées...). Il peut également permettre de partager des connaissances avec et entre les participants.

L'interaction directe entre les participants favorise l'expression d'une **diversité de savoirs et de points de vue** (usages anciens et nouveaux, mémoires des lieux...), la **réflexion collective** et l'**appropriation** du sujet d'étude.

#### Limite de la méthode :

- ▶ un dispositif qui n'a pas vocation à travailler en profondeur des sujets complexes et qui n'est pas adapté à la résolution de situations conflictuelles (bien définir le cadre de la participation et les suites, faire appel à un médiateur le cas échéant) ;
- ▶ un format qui peut favoriser la mise en avant des personnes les plus informées ou les plus à l'aise (déséquilibre des prises de paroles, mise en retrait de participants) ;
- ▶ une préparation importante et une certaine maîtrise nécessaire de la part des animateurs.

**Étapes du projet** : principalement en phase d'état des lieux/diagnostic, plus rarement en phases d'élaboration/conception et de suivi/évaluation (ex. projet intégrant une dimension participative).

**Format** : ouvert (inscription possible).

**Composition du groupe** : mixte (citoyens, acteurs associatifs, élus...).

**Public touché** : tout type de participants.

**Taille du groupe** : une vingtaine de personnes (plusieurs 10aines dans certains cas), organisées en tables de 4/6 personnes.

**Temps global de mise en œuvre** : un à plusieurs mois (recrutement des participants, préparation des échanges et de la logistique, synthèse...). Possibilité de répéter le World café.

**Durée des échanges** : 1h30 à 2h, environ 15-30 minutes par thème/table.

**Ressources matérielles** : logistique à prévoir (planification, organisation de l'espace, fournitures, collations...).

**Ressources humaines** : plusieurs animateurs et facilitateurs, selon le nombre de participants et la configuration choisie (animation des tables, restitution...).

**Lieu** : un café ou lieu de vie du territoire, espace pouvant être aménagé de manière conviviale (tables, buffet...).

**Production attendue** : synthèse des échanges, supports d'écriture (feuille A1, nappe), supports de travail le cas échéant (cartographies, fiches diagnostic ou action...), photographies.

**Facilité de mise en œuvre** : une certaine expérience de l'animation du dialogue et de l'intelligence collective est préférable (échanges dans un format non conventionnel).



## Recommandations de mise en œuvre

Une **confirmation de participation** peut faciliter la préparation des échanges.

**Plusieurs configurations** sont envisageables : solliciter les participants sur un ou plusieurs thèmes (questions ouvertes), organiser un ou plusieurs tours de discussion (ex. 1 - Identifier les usages, craintes, besoins..., 2 - Réfléchir à des propositions). Dans tous les cas, la plénière synthétise les éléments recueillis.

Le **sujet** abordé par table doit être bien **défini, ouvert et concret** pour les participants. Selon les configurations, un thème et un petit nombre de sujets peuvent avoir été pré-identifiés par l'organisateur (veiller à la clarté et précision des sujets) ou être précisés par les participants en première partie des échanges, avec l'appui des animateurs, avant d'être répartis aux différentes tables.

**La prise de note est accumulative** de façon à assurer la construction de la **mémoire des échanges** et la progression de la réflexion à travers les groupes successifs (chaque groupe part du travail laissé par le groupe précédent). Veiller à la libre expression des participants (pas de tri ni de censure).

Dans son format original, le rôle de **témoin/secrétaire** est confié à des participants volontaires qui restent à la même table pour enregistrer l'évolution des échanges et la communiquer aux groupes successifs. **Toutefois, confier ce rôle à un animateur** (non-participant) permet de garantir des prises de notes détaillées et homogènes entre les différentes tables et facilite l'analyse ultérieure.

Les participants peuvent également être invités à **noter leurs idées, à titre individuel ou collectif**, sur des post-it ou sur la nappe de la table (écriture/dessin). Ces éléments compléteront la mémoire des échanges.

L'organisation **dans un café ou autre lieu de vie** du territoire facilite la logistique (collations...) et les échanges (lien d'attachement, histoires associées...).

Au-delà de 25-30 personnes, les interactions deviennent moins fluides et demandent davantage d'encadrement et d'expertise (évaluer le nombre d'animateurs en conséquence).

Les **participants sont informés des suites prévues** (comment seront utilisées les paroles des participants, la synthèse des échanges qui en sera faite...) et une **synthèse écrite** des échanges leur est envoyée (prévoir une communication adaptée sur le territoire).

La **presse** peut être présente préférentiellement au début ou à la fin des échanges (synthèse plénière). Sa présence en continu risque de peser sur la fluidité des échanges (éviter les captations vidéo).

## Quelques références et exemples

Le [Bistr'eau organisé par le PNR de Chartreuse](#), le labo Edytem (M. Ferraton), le syndicat de bassin et la commune de Saint Laurent-du-Pont sur l'avenir de la ressource en eau (2013, voir également [le rapport du projet](#), p. 65 – 70, Ferraton 2016).



## LE FORUM OUVERT (FORUM COMMUNAUTAIRE)<sup>1</sup>

### Principes et objectifs généraux

Réunir des participants non-présélectionnés le temps d'une journée dans le but de créer des espaces de dialogue entre citoyens sur les sujets importants à leurs yeux à partir d'une question initiale ouverte, définie par l'équipe du projet (enjeu collectif complexe qui justifie l'organisation du forum), en vue d'évaluer les enjeux associés et d'élaborer des propositions.

La journée alterne entre séances plénières (présentation du cadre et déroulé de la journée, définition des sujets par les participants, restitution) et petits groupes (un sujet par table).

Le forum s'appuie sur les principes de l'intelligence collective, les savoirs et les capacités d'auto-organisation des participants. Il permet d'impliquer un nombre potentiellement important de participants et offre une bonne vision de l'état des expériences et des attentes sur le territoire. Il ne mobilise ni auditions d'experts ni élus.

Ce format est pertinent pour accompagner des situations de changement dont l'issue n'est pas connue.

#### Limite de la méthode :

- ▶ un format non conventionnel qui demande une préparation rigoureuse, davantage de moyens et de maîtrise de la part des animateurs (logistique avant/pendant + mobilisation potentielle le weekend...);
- ▶ l'engagement des participants peut entraîner des attentes fortes à prendre en charge (crédibilité du processus et lien de confiance).

**Étapes du projet :** état des lieux, élaboration de pistes d'action.

**Format :** ouvert sur confirmation d'inscription (jauge limite à évaluer selon les moyens et objectifs).

**Composition du groupe :** mixte (citoyens, acteurs associatifs, élus...).

**Public touché :** tout type de participants.

**Taille du groupe :** 15 à 50 personnes (selon les ressources disponibles).

**Temps global de mise en œuvre :** plusieurs mois (recrutement des participants, préparation des échanges et de la logistique, synthèse...).

**Durée des échanges :** 1 journée (possible sur 2 jours, sous réserve de disponibilité des moyens).

**Ressources matérielles :** logistique à prévoir (planification et communication en amont, organisation de l'espace et petit équipement, repas du midi et collations...).

**Ressources humaines :** équipe d'animation (animateur, coordinateur logistique, secrétaires/rapporteurs...).

**Lieu :** une ou deux grandes salles divisées en sous-espaces associés aux différents temps/activités de la journée.

**Production attendue :** prises de notes des participants (post-it, nappes), rapports des observateurs non participants (le cas échéant), synthèse des échanges, photographies (avec accord des participants).

**Facilité de mise en œuvre :** une bonne expérience d'accompagnement au dialogue/intelligence collective est nécessaire, des moyens humains et un engagement des élus vis-à-vis du processus.

<sup>1</sup> Cette fiche a été réalisée à partir du *Guide de préparation au Forum Ouvert* et du *Rapport préliminaire sur le Forum ouvert sur l'adaptation aux risques littoraux à Penmarc'h* rédigés par A. Charbonneau (2022).

## Recommandations de mise en oeuvre

**Plusieurs espaces**, clairement identifiés, sont à aménager : la **place du marché** (panneaux où sont affichés les sujets que les participants souhaitent traiter), le **mur des rappels** (panneaux où sont affichés les principes du forum communautaire), le **grand cercle** (espace aménagé avec des chaises à proximité de la place du marché pour les séances plénières), les **espaces de dialogue** (formalisés par des tables équipées de nappes sur lesquelles les participants sont invités à écrire / dessiner (un sujet = une table) et un **espace repos** (buvette accessible toute la journée). Le repas du midi peut être installé sur les tables des espaces de dialogue (qui seront réaménagés après le repas) ou sur un espace annexe.

Les principes du forum communautaire sont présentés et affichés de façon à être visibles tout au long de la journée : **ceux qui viennent sont les bonnes personnes** (nul besoin d'être un expert, la participation est une marque d'intérêt), **quoi qu'il se passe, c'était la seule chose qui pouvait arriver** (absence d'intervention de l'équipe d'animation sur le cours des échanges), **quel que soit le moment où ça commence, c'est le bon moment** (les participants décident de la durée des échanges) ; **quand c'est fini, c'est fini** (un thème s'épuise quand il s'épuise).

L'équipe d'animation structure la journée et facilite les échanges, **sans intervenir sur leur contenu ou direction**. En début de journée, après la présentation du principe des échanges, les participants **réunis en plénière sont invités à partager tour à tour les sujets qu'ils souhaitent aborder**, en lien avec la question initiale, à les inscrire sur un papier puis à les afficher sur la « place du marché ».

**Plusieurs sessions** peuvent être organisées pour couvrir l'ensemble des sujets ainsi que **plusieurs blocs de discussion** (2-3), par exemple pour recueillir les points de vue et préoccupations (1) puis pour identifier des propositions / pistes de solutions (2). Lorsque des **propositions opérationnelles** sont visées, celles-ci peuvent donner lieu à une **priorisation collective** en fin de journée (selon objectifs et contexte).

**Les participants sont libres** de se joindre aux discussions qui les intéressent et peuvent à tout moment quitter une table pour une autre (loi dite « de la mobilité » ou « des deux pieds »).

Lorsque les discussions débutent, les initiateurs des sujets présentent ceux-ci à leur table et font un récapitulatif des échanges aux nouveaux arrivants. Des participants peuvent prendre le relais au fur et à mesure de l'évolution des échanges et un sujet peut être subdivisé au cours des échanges, leurs initiateurs prenant la responsabilité d'indiquer le nouveau sujet sur la place du marché.

**Les participants décident eux-mêmes de mettre fin aux échanges** lorsqu'ils pensent avoir épuisé le sujet. L'animateur s'engage en revanche à faire respecter des horaires-cadre (début et fin des sessions de discussion et de la journée).

Un **secrétaire/observateur** doit être identifié à chaque table pour prendre en note les échanges et propositions. Traditionnellement identifié parmi les participants, il peut aussi faire partie de l'équipe d'animation pour s'assurer de l'homogénéité et de la précision des notes (recueil de discours, émotions, évolution des idées...). Celui-ci n'intervient pas, il peut relancer, recentrer et modérer le cas échéant (compter 11 observateurs pour 30 participants).

Un **réfèrent scientifique** peut être prévu (de l'équipe d'animation ou extérieur) pour répondre aux questions éventuelles des participants sur sollicitation de ces derniers. Un **facilitateur** peut seconder l'animateur pour veiller au bon déroulement des échanges et répondre aux questions (prévoir un facilitateur pour un groupe de 15 participants). En cas de groupe important (30 et plus), des **observateurs non participants** pourront prendre des notes qui alimenteront l'élaboration de la synthèse (recours possible à une grille d'observation).

En fin de journée, une **synthèse** est effectuée (ressentis des participants sur la journée, idées qui ont émergé...) et des perspectives apportées aux participants (suite de la démarche). Ces éléments sont **compilés et envoyés aux participants** sous forme de compte rendu.

La journée peut être clôturée par un temps convivial.

## Quelques références et exemples

Le forum ouvert organisé à Penmarc'h dans le cadre du projet « Co-construction des scénarios d'adaptation des territoires maritimes aux risques côtiers dans un contexte de changements climatiques en France et au Québec » : [guide méthodologique](#) et [rapport préliminaire](#) (A. Charbonneau, 2022).



## LA CONFÉRENCE DE CITOYENS (CONFÉRENCE DE CONSENSUS, ATELIER CITOYEN)

### Principes et objectifs généraux

**Réunir de façon régulière** (3-5 jours à plusieurs weekend), au cours d'un laps de temps défini, un **panel de citoyens** aux profils diversifiés afin de produire des **recommandations, propositions ou décisions argumentées** sur une question d'intérêt pour la collectivité (ex. l'aménagement public et l'adaptation au changement climatique, la réduction de l'éclairage nocturne, les mobilités, la gestion des déchets...).

Les participants sont **tirés au sort, identifiés selon des critères sociodémographiques** pour représenter la diversité du public cible, **ou volontaires**, sur inscription (panel plus motivé mais moins représentatif).

Les échanges interviennent toujours en **amont de la décision publique**. Ils peuvent donner lieu à un avis écrit, voire un rapport final qui sera rendu public.

La conférence de citoyens permet **d'impliquer étroitement les citoyens** à la décision publique en les formant à un processus de décision complexe, et en favorisant l'acquisition de connaissances et la réflexion collective.

#### Limite de la méthode :

- ▶ un investissement conséquent, une préparation longue et rigoureuse ;
- ▶ l'engagement des participants peut entraîner des attentes fortes à prendre en charge (crédibilité du processus et lien de confiance).

**Étapes du projet** : état des lieux, élaboration de pistes d'action (toujours en amont de la décision publique).

**Format** : collectif restreint.

**Composition du groupe** : panel représentatif dans un public cible.

**Public touché** : citoyens.

**Taille du groupe** : 10 à 30 personnes (jusqu'à une centaine selon objectifs et moyens).

**Temps global de mise en œuvre** : 4 mois et plus (recrutement des participants, identification et sollicitation des personnes ressources, préparation des échanges, analyse des recommandations, organisation d'une restitution ouverte...).

**Durée des échanges** : plusieurs jours/semaines (en continu ou répartis sur une période donnée, 6/8 mois maximum). Prévoir de maintenir le lien entre les échanges.

**Ressources matérielles** : logistique importante à prévoir (recrutement des participants, supports de formation, suivi des débats, équipement de la salle...).

**Ressources humaines** : équipe d'animation, comité de pilotage pluridisciplinaire, experts intervenants.

**Lieu** : en salle, un lieu calme et accessible avec différents espaces à disposition (sous-groupes).

**Production attendue** : recommandations du panel sur la question posée, comptes rendus intermédiaires, matériaux d'information/supports de travail, photographies.

**Facilité de mise en œuvre** : une bonne maîtrise est nécessaire pour accompagner les participants, préparer et guider les débats (recrutement des participants et des personnes ressources, maintien du lien, planification, appui aux échanges...). Prévoir un accompagnement par un partenaire spécialisé, en partenariat étroit avec le porteur de projet pour une bonne appropriation du processus et des résultats.

## Recommandations de mise en œuvre

Sont parfois distingués les **conférences de citoyens ou conférences de consensus** (du nom de la déclaration de consensus que rend le panel à la fin du processus, suite à l'audition publique d'un certain nombre d'acteurs) et les **ateliers ou jurys citoyens** (moins de participants, réunis autour d'un sujet précis, sur une durée plus courte et dont les échanges ne sont pas rendus publics).

Dans les deux cas, **les participants doivent être formés** pour être en capacité de remettre un avis argumenté. Le processus prévoit **trois phases** réparties sur plusieurs jours voire semaines :

- **la formation/information des participants ;**
- **la rencontre voire l'audition publique d'experts ;**
- **la délibération.**

Malette documentaire, modules en ligne et interventions de référents peuvent être mobilisés pour permettre aux participants de construire leur avis (auditions d'experts, d'élus, de partenaires reflétant la diversité des points de vue et sujets).

Ces dispositifs sont à réserver à des **sujets concrets, de court ou moyen terme**, et suffisamment **complexes** pour justifier la mise en œuvre du dispositif (question de société à caractère scientifique, éthique et/ou technique...).

La phase de recrutement des participants est essentielle pour assurer un bon taux de participation (veiller à prévoir le temps nécessaire).

Le recours à un **comité de pilotage pluridisciplinaire et indépendant du commanditaire** assure la transparence du processus. Il accompagne les participants dans les échanges et transmet les clés de compréhension sur le sujet (solicitation des experts à auditer, construction de la documentation...).

Un **garant ou tiers neutre** veille à la cohérence du processus et fait le lien entre le commanditaire et le maître d'œuvre le cas échéant.

**La présence d'élus** tout au long du projet, en tant qu'observateurs, est importante pour une bonne compréhension et appropriation des échanges. Elle facilitera l'intégration des recommandations formulées par les participants (le manque de prise en compte de leurs contributions nuit au lien de confiance et à la dynamique collective).

L'animateur accompagne les participants afin de **documenter l'ensemble du processus** et valide avec eux les livrables (a minima avis argumenté présentant les points d'accords et de désaccords).

L'ensemble du processus s'accompagne d'une **communication à destination du public** (présenter les objectifs, la méthode, les grandes étapes...).

Ces dispositifs sont **complémentaires de formats de concertation plus restreints** (ex. auprès de représentants d'intérêts liés au sujet). Dans un contexte difficile/conflictuel, des rencontres préalables permettront d'évaluer en amont la pertinence d'une telle mobilisation des citoyens.

## Quelques références et exemples

La [conférence citoyenne pour l'entretien des rivières](#) organisées par la communauté de communes des 3 Vallées en Meurthe-et-Moselle (2009).

La [conférence sur la gestion des ordures ménagères](#) de l'agglomération de Saint-Brieuc (2003).

La [conférence « Ondes, Santé, Société »](#) pilotée par la ville de Paris (2009 ; 2021).



## Tirage au sort

Les participants à un **dispositif participatif peuvent être identifiés de manière ciblée** (communication auprès de catégories d'usagers via des médias ou structures-relais, identification de personnalités précises...) **ou aléatoire, par tirage au sort.**

Le tirage au sort s'effectue à partir d'une liste, dite **base de recrutement** (ex. listes électorales). Il peut être **manuel ou automatisé**, confié à des sociétés spécialisées ou réalisé en interne (investissement en temps significatif).

Le **recours au hasard** permet de réduire l'influence exercée par la subjectivité du porteur sur la sélection des participants. Toutes les personnes qui appartiennent au public cible ont les mêmes chances d'être tirées au sort.

La **représentativité statistique** constitue souvent un objectif inatteignable du fait du faible nombre de participants possible dans un public cible. La représentativité dépend également de la **participation effective** (pas d'obligation à participer).

- dans le cadre de la **Convention citoyenne pour le climat**, plus de 255 000 personnes ont été appelées, parmi lesquelles des **volontaires ont été identifiés** via un questionnaire (présentation de la démarche et identification de l'intérêt des participants potentiels pour celle-ci), eux-mêmes sélectionnés de manière aléatoire pour « représenter » la société française (quotas liés au sexe, au niveau d'étude, à la zone géographique), aboutissant à un panel de **150 citoyens** ;
- **à l'échelle locale**, des collectivités ont recours à cette technique pour instaurer **des ateliers ou des jurys citoyens**, en complément d'autres modalités d'association des publics. Certaines retiennent des systèmes mixtes : une moitié des participants est tirée au sort (listes électorales, listings de collectivité...), l'autre sélectionnée parmi les acteurs collectifs et économiques locaux.

Sur la **méthode du tirage au sort et la construction d'un panel citoyen**, voir notamment le **retour d'expérience du Labo de Démocratie Ouverte** et du SMICVAL (centre de prévention, de collecte et de traitement des déchets situé en Dordogne).



## LA RÉUNION PUBLIQUE

### Principes et objectifs généraux

Organiser un **temps d'information et de communication** ouvert à tous, sans inscription, sur les grandes étapes d'une démarche : travail accompli, choix effectués, suites à venir...

La réunion est **ouverte à la presse** (des documents peuvent être prévus à cette fin).

La réunion publique **complète les dispositifs participatifs** aux différentes étapes du projet.

Elle peut être une opportunité pour **recueillir**, de manière sommaire, **les points de vue, attentes et préoccupations, apporter de l'information et répondre aux questions**. Elle articule alors temps de présentation et temps d'échange avec le public.

Elle peut être **l'occasion de communiquer** sur l'organisation d'ateliers à venir (ex. feuille d'inscription à faire circuler, stand/point d'information avec présence d'un représentant du projet...).

Ce type de format favorise une plus grande **transparence** et **l'association future des habitants et acteurs**.

#### Limite de la méthode :

- un public nombreux et non informé qui rend ce format peu adapté à des échanges approfondis sur des sujets complexes (moins qualité d'écoute).

**Étapes du projet** : grandes étapes du projet.

**Format** : ouvert.

**Composition du groupe** : mixte (citoyens, acteurs associatifs, élus...).

**Public touché** : tout type de participants.

**Temps global de mise en œuvre** : 2 à plusieurs semaines selon le format et objectifs (type d'interventions, acteurs associés, recueil d'avis...).

**Durée des échanges** : 1h30 à 2h30.

**Ressources matérielles** : logistique à prévoir (salle, collations, supports...).

**Ressources humaines** : équipe projet, élus référents, intervenants/partenaires.

**Lieu** : en salle, prévoir un lieu accessible et dimensionné à l'échelle du territoire du projet.

**Production attendue** : compte rendu de réunion, à diffuser largement, supports d'information et de communication, photographies.

**Facilité de mise en œuvre** : pas de maîtrise spécifique. Selon l'échelle du projet, des moyens importants peuvent être à mobiliser.

### Recommandations de mise en œuvre

**Porteur du projet, élus référents et acteurs clés locaux** sont à impliquer dans la préparation de la réunion pour en assurer le bon déroulement (clarté des rôles, éléments importants à communiquer, situation dans le projet...). L'intervention, en début de réunion, d'acteurs locaux peut contribuer à **créer un climat moins formel** plus favorable à des échanges apaisés et à **renforcer leur implication** dans le temps.

Il peut être nécessaire de prévoir des **supports d'information et de communication** qui pourront être transmis à la presse.

Un **recueil écrit** peut être proposé pour compléter les échanges oraux (à faire circuler pendant les échanges). Il facilitera l'analyse postérieure de la réunion et pourra éventuellement être valorisé par la suite.

Le porteur peut recourir à un **garant/modérateur** pour accompagner les échanges (nombre de personnes important, situation de tensions potentielles avec certains acteurs, manque de compétences spécifique...).

## 2. Mettre en œuvre des projets et outils participatifs

Cette partie présente un panel **d'outils mobilisables pour impliquer les citoyens dans le processus de décision et la réalisation d'un projet**. Ils visent des **productions concrètes** à travers un processus participatif. Ces productions peuvent constituer le cœur du projet ou l'alimenter (ex. mise en place d'un observatoire dans le cadre d'un programme plus vaste de connaissance et de préservation de la biodiversité communale).

**Ces outils ont toujours une dimension collective**. Ils peuvent être articulés entre eux et sont complémentaires des dispositifs de recueil d'informations et d'association vus en première partie.

Ils peuvent nourrir un diagnostic (ex. observatoire et inventaire participatif), aider à la définition d'un plan d'action (ex. simulation de scénarios) ou contribuer à sa mise en œuvre (ex. chantier participatif).

Dans tous les cas, **leur mobilisation doit répondre à un objectif et s'inscrire dans un cadre précis, leur mise en place impliquant une planification dans le temps et des ressources**.

**Des limites** : la présentation de ces outils est succincte. Bien d'autres dispositifs existent ou peuvent être imaginés pour s'adapter au contexte local.

Des liens permettent d'approfondir les informations transmises, ainsi que des retours d'expériences lorsque disponibles.



# Synthèse des projets et outils participatifs

Etapes du projet	Diagnostic	Principe	Temps global nécessaire (conception, mise en œuvre et valorisation)	Moyens <sup>1</sup>	Difficulté
Diagnostic	L'observatoire citoyen & l'inventaire participatif	Inviter les citoyens à apporter leur contribution par l'observation d'espèces ou de phénomènes selon un protocole déterminé, adapté aux publics visés, dans un double objectif de recueil de données et d'implication des citoyens.	Suivi sur plusieurs mois/ années		
Conception	L'observatoire photographique du paysage (OPP)	Suivre par reconduction photographique les évolutions d'un environnement donné (site, collectivité ou territoire plus vaste). La répétition des prises de vue fait l'objet d'un protocole précis.	Suivi sur plusieurs mois/ années		
	La simulation de scénarios et la prospective participative	Réunir des participants (profils variés ou homogènes) en vue d'élaborer ensemble un diagnostic et des futurs possibles et d'analyser les conditions de réalisation.	1 à plusieurs mois selon nombre et complexité		
	Le réseau d'éco-acteurs	Accompagner dans le temps des citoyens ou des organisations dans une démarche d'amélioration de leurs pratiques via la signature d'une charte d'engagement et l'intégration d'un réseau des éco-acteurs, animé par le maître d'ouvrage du projet.	Suivi sur plusieurs années		
	Le chantier participatif	Associer les citoyens à une action concrète liée à l'aménagement et/ou à la préservation d'un espace public sur un pas de temps déterminé (rendez-vous ponctuels ou réguliers).	2 semaines à plusieurs mois selon nombre		
	Le budget participatif	Soumettre l'utilisation de tout ou partie d'un budget prédéfini aux propositions des citoyens, dans le cadre d'un projet précis ou intégré à la vie de la collectivité.	1 à plusieurs mois		

## <sup>1</sup> Les moyens indiqués sont des ordres de grandeur relatifs



Moyens humains restreints, possible seul



Equipe projet restreinte



Equipe projet + logistique nécessaire



Moyens humains restreints, appui souhaitable (relecture, validation...)



Equipe projet + appui selon nombre de participants (observateurs, prise de notes...)



Equipe projet + logistique + ressources externes (experts, prestataires...)



- **Tous profils de participants** (citoyens).
- **Action limitée dans le temps ou récurrente** (plusieurs semaines à plusieurs mois/années).
- **Participation ouverte ou orientée sur des publics cibles**, avec des contributions individuelles ou collectives (petits groupes).

### Principes et objectifs

Observatoires, inventaires et suivis participatifs relèvent des **sciences participatives** : les participants apportent leur contribution sur un sujet (espèces animales ou végétales, habitats naturels, phénomènes d'érosion, de submersion, pollutions...) selon des **protocoles adaptés aux publics visés**.

Ces dispositifs répondent à un **double objectif de connaissance et d'implication** des acteurs du territoire.

Ils sont mobilisables en tant qu'**outils de diagnostic** et de **suivi-évaluation**.

Ils peuvent :

- **être créés** pour répondre à des besoins spécifiques, ou **s'appuyer sur des outils existants** (échelles locale ou nationale) ;
- être **permanents ou ponctuels** (action limitée dans le temps ou récurrente) ;
- donner lieu à des **actions collectives** encadrées ou à des **projets pédagogiques** (ex. mise en place d'une contribution collective, en lien avec une action identifiée dans un plan d'action pour mobiliser certains publics : habitants, groupes scolaires...);
- s'insérer dans des **projets plus vastes** (ex. aire éducative, atlas de la biodiversité communale...);
- fonctionner via des **contributions individuelles** en ligne ;
- cibler ou non des **espèces** (ex. « avis de recherche ») ...

Le matériau recueilli fait souvent l'objet d'un **traitement cartographique** (géo-référencement) sur un site accessible au public. Ce traitement peut être complexe et long, d'où l'importance d'objectifs clairs, d'anticiper l'administration et l'animation dans le temps de la plateforme le cas échéant (s'appuyer de préférence sur les plateformes existantes).

### Quelques références et exemples

Le [portail OPEN](#) (Observatoires participatifs des espèces et de la nature, MNHN) recense les initiatives existantes à l'échelle nationale, notamment :

- [le recensement des oiseaux des jardins](#) (Bretagne Vivante) ;
- [le suivi des amphibiens et reptiles](#) « Un dragon dans mon jardin » (Société Herpétologique de France, Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement, Muséum national d'Histoire naturelle) ;
- [le suivi de la biodiversité du littoral](#) « BioLit, Les observateurs du littoral » ;
- [le programme d'observation de l'écoulement des cours d'eau](#) « En quête d'eau » (Office Français de la Biodiversité).
- les plateformes internet de [Lannion-Trégor Communauté](#) et du [Parc naturel régional du Golfe du Morbihan](#) pour la collecte participative de données naturalistes (voir également la [fiche retour d'expérience dédiée](#), Agence bretonne de la biodiversité, 2021).

## L'OBSERVATOIRE PHOTOGRAPHIQUE DU PAYSAGE (OPP)

- **Tous profils de participants** (citoyens, élus...).
- **Action en continu avec échéances régulières** (plusieurs années).
- **Mobilisation restreinte autour de temps forts** (selon le cadre du projet et la méthode retenue).

### Principes et objectifs

Les OPP mobilisent le support photographique afin de **scruter et d'archiver les évolutions d'un territoire**, de l'occupation du sol, des usages et aménagements associés. Ils permettent d'identifier des **dynamiques paysagères** et de construire une **mémoire collective** grâce à un travail de reconduction photographique (pas de temps et points de vue déterminés).

La **reconduction photographique** impose la définition d'une méthode rigoureuse (protocole de prise de vue). Les clichés peuvent être pris par les habitants, la collectivité, une association pilote, un professionnel mandaté... Les habitants peuvent être associés à la conduite de l'observatoire ou lors de temps forts (ex. sous forme d'événements/de sous-projets).

L'**utilisation et la valorisation** des clichés, potentiellement nombreux, doivent être anticipées en fonction des objectifs associés, tout en restant évolutives. Le choix des clichés et leur analyse peuvent par exemple faire l'objet d'ateliers (ex. suivi de l'évolution du territoire...).

Les OPP peuvent être portés par une pluralité d'acteurs (collectivités, associations...).

En Bretagne, la **plateforme POPP-Breizh** (administrée par l'Observatoire de l'Environnement en Bretagne) fédère les observatoires existants et accompagne les acteurs (aspects techniques et retours d'expériences).

► **L'implication régulière d'élus** (choix de mise en place, suivi de l'évolution...) est essentielle pour faire de l'OPP un outil de sensibilisation et d'aide à la décision pérenne.

### Quelques références et exemples

[L'OPP mis en place dans le cadre du suivi de la restauration de la continuité écologique de la Sélune](#) par l'Université Paris-Nanterre, en partenariat avec le syndicat mixte du bassin de la Sélune (concours photo, prises de vue par l'équipe de recherche, exposition...).

[La Plateforme des Observatoires Photographiques du Paysage de Bretagne](#) (POPP Breizh).

[Le guide Méthode de l'Observatoire photographique du paysage](#) (Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire, 2008) et le [rapport Observatoires photographiques du paysage « locaux »](#). Recensement et typologie (Ibid., 2015).



- **Tous profils de participants** (élus et techniciens, riverains, acteurs socio-économiques...).
- **Action limitée dans le temps** (plusieurs mois).
- **Mobilisation restreinte**, en petits groupes homogènes ou mixtes, selon les objectifs du projet (5-10 personnes, au-delà prévoir des sous-groupes).

### Principes et objectifs

Les participants sont amenés, de manière guidée, à **étudier les futurs possibles, leurs implications et les alternatives envisageables sur un territoire donné**, en identifiant et en articulant l'ensemble des éléments qui caractérisent une situation donnée, leurs interactions et les leviers associés.

Le sujet traité doit être suffisamment complexe pour justifier la mise en œuvre de cet exercice (changement majeur et incertain, risque d'évolution négative d'une situation qui demande à être anticipée...).

Le processus articule :

- un **travail en petit groupe mobilisant des compétences techniques et politiques** (groupe de travail pour la construction de scénarios...);
- des **sessions plus ouvertes** (ex. examen des scénarios et identification des alternatives, problématiques et actions associées avec un groupe de participants puis restitution publique...).

**Plusieurs groupes de travail** regroupant une pluralité de profils peuvent être réunis simultanément, chacun pouvant être invité à s'appropriier les scénarios pré-identifiés par l'équipe technique/groupe de pilotage pour construire son propre scénario (pour des informations détaillées sur sa mise en place, se reporter aux références ci-après).

Ces exercices peuvent intégrer une dimension ludique, sur le modèle des « jeux sérieux »<sup>1</sup>.

L'organisation de ce type d'exercice demande une **bonne connaissance du contexte, des compétences techniques et d'animation** et une **préparation minutieuse des informations nécessaires** (s'appuyer sur des données déjà disponibles). Elles permettront aux participants de prendre part à l'analyse en comprenant mieux les différents points de vue, les alternatives possibles et leurs contraintes.

Des **compétences techniques** sont nécessaires (disposer des informations, modéliser / conceptualiser, en particulier si recours à des supports numériques).

- La prospective/simulation de scénarios est une approche particulièrement adaptée à la **mobilisation d'élus**. Dans tous les cas, veiller à les impliquer étroitement pour garantir l'intégration des résultats.

Dans le cadre d'un **processus de modélisation**, les participants, accompagnés par une équipe spécialisée, construisent et explorent ensemble une **représentation simplifiée de la réalité**, appréhendée comme un système, dans le but de mieux comprendre les **situations présente et future** et de définir **les actions et solutions possibles**.

Sa construction vise à mieux appréhender les différents points de vue et à parvenir à une **compréhension collective de la situation** en simulant des fonctionnements et en évaluant les effets de certains choix.

Selon les objectifs et les participants (experts et/ou non spécialistes), la construction du modèle peut s'appuyer sur **différents outils et supports** pour représenter des questions environnementales complexes dans le temps et dans l'espace, **informatiques** (modèle informatique) **ou non** (dessin sur papier, maquette...) : gestion de la ressource en eau, des phénomènes de pollution, crue ou submersion et inondation, adaptation au changement climatique...

<sup>1</sup> Les jeux sérieux combinent une dimension ludique (jeu de rôles, de cartes, de plateau, informatiques...) à une problématique réelle dans le but de faciliter son appropriation, voire sa résolution par les joueurs. La dimension fictive et ludique permet aux participants de prendre du recul par rapport à la situation de leur territoire.



## Quelques références et exemples

[La fiche « Atelier de scénarios »](#), du guide *Démocratie participative. Guide des outils pour agir* (Fondation pour la Nature et l'Homme, p. 18-19, 2015).

[La fiche « Exercice de construction de scénarios »](#), du guide *Méthodes participatives. Un guide pour l'utilisateur*. (Fondation Roi Baudouin, p. 151 – 162, 2006).

[La démarche Co-click'eau](#) pour la réduction des pollutions diffuses d'origine agricole dans les aires d'alimentation de captages (INRAE).

[Le jeu de rôle sérieux](#) développé par des chercheurs de l'Université de Bretagne Occidentale et de l'Institut Universitaire Européen de la Mer dans le cadre du projet SeaSerious pour appréhender la gestion des risques côtiers à partir d'un territoire fictif (« Risques côtiers à Plonevez-les-Flots »).

[La fiche « Identification d'une trame verte et bleu \(TVB\) en associant modélisation et approche participative : l'exemple de Planguenoual »](#), du recueil méthodologique *Projets territoriaux en faveur de la biodiversité* (ABB, 2021). Afin de faire évoluer les perceptions autour de la TVB, la commune de Planguenoual (22) a réuni acteurs institutionnels et socioprofessionnels pour croiser expertise d'usage et modélisation. Les déplacements d'une espèce cible ont été modélisés via le logiciel Graphab du laboratoire Théma (UMR 6049 Théoriser et modéliser pour aménager), alimenté par les observations de la population (publication d'un avis de recherche de la revue communale).



## LE CHANTIER PARTICIPATIF

- **Tous profils de participants** (habitants de la collectivité, visiteurs, scolaires/étudiants...).
- **Action limitée dans le temps** (inscription possible dans la durée pour maintenir une mobilisation locale).
- **Participation ouverte** (sur inscription le cas échéant).

### Principes et objectifs

Le public est invité à participer à une action concrète, courte et ponctuelle ou sous forme de rendez-vous plus réguliers (entretien de sites naturels, restauration ou construction d'infrastructures naturelles ou d'aménagements/de bâtis/de mobiliers au sein de la collectivité...).

Organisés régulièrement et planifiés avec des acteurs locaux (structures professionnelles, associatives, écoles...), ils peuvent constituer des leviers importants en faveur de la sensibilisation et de l'engagement des habitants du territoire.

Les chantiers peuvent être couplés à des observations (projets de sciences participatives) et cibler des publics spécifiques (ex. lycéens, étudiants, partenaires d'un projet donné...).

- ▶ Attention, l'assurance de la structure organisatrice doit être prévenue en amont du nombre de participants prévus (vérifier auprès de son assurance que ce type d'événement est pris en charge et des modalités d'information nécessaires). Le temps d'organisation peut par ailleurs être conséquent (organisation du chantier, obtention des autorisations, communication avant et après...). Il est possible de faire appel à des associations qui prendront en charge l'ensemble du processus (veiller à maintenir un suivi étroit).
- ▶ Les chantiers participatifs ne sont pas des outils de gestion des espaces naturels mais bien de sensibilisation.

### Quelques références et exemples

[La fiche « Diversité des manifestations organisées pour associer la population à des ABC : l'exemple du Parc naturel régional du Golfe du Morbihan »](#) et la [fiche « Typologie et exemples des animations développées dans le cadre d'un projet territorial en faveur de la nature »](#) du recueil méthodologique « Projets territoriaux en faveur de la biodiversité » (ABB, 2021) ;

[La construction participative d'un observatoire](#) dans le Marais du Verdier, par l'association des Marais du Verdier et la Tour du Valat ;

[La restauration participative de mares](#) par la commune de Pressignac (Charente) ;

[La création participative d'un espace public](#) à Lans (Ardèche) ;

[La création d'une ferme urbaine participative](#) à Malakoff (Hauts-de-Seine).

En Bretagne, il est possible de contacter le [Parc naturel régional d'Armorique](#) pour un retour d'expérience.



- **Tous profils de participants** (citoyens, associations, entreprises, établissements scolaires...).
- **Durée d'engagement définie avec chaque éco-acteur.** Action à maintenir dans le temps.
- **Participation ouverte**, avec des temps d'échange restreints et des événements ouverts au public.

### Principes et objectifs

La démarche d'éco-acteurs a vu le jour au sein du programme **Man and Biosphere** de l'UNESCO et du réseau des Réserves de biosphère associé.

Les « éco-acteurs » sont des **personnes physiques ou morales** qui signent une **charte d'engagement en faveur d'une amélioration continue de leurs pratiques** (cf. la « charte de la biosphère » du réseau des éco-acteurs des Réserves de biosphère, MAB, 2021).

Les éco-acteurs s'engagent pour une durée fixée par la charte (ou évaluée avec les signataires), au terme de laquelle les engagements pris font l'objet d'une **évaluation accompagnée** (ex. auto-évaluation guidée par le biais d'une grille fournie à l'éco-acteur ou d'un entretien avec l'animateur du réseau).

La charte est un engagement réciproque. **Elle doit répondre à des problématiques locales et proposer des leviers d'action concrets.** Elle peut faire l'objet d'une **évaluation participative périodique** afin d'évoluer en adéquation avec les nouveaux besoins et enjeux.

Les éco-acteurs doivent être **accompagnés dans le temps**, de la définition de leurs engagements à leur suivi. Cet accompagnement se traduit par l'**organisation régulière de différents temps collectifs** : temps d'échange conviviaux type « éco-café », temps de formation sur des sujets proposés collectivement, réunions de suivi... Ces échanges donnent sens à la démarche et assurent sa pérennité (veiller aux moyens humains et financiers nécessaires au bon fonctionnement du réseau).

Pour le porteur, la démarche d'éco-acteurs, qui associe dimension collective et engagement ajusté à l'échelle individuelle, est un **levier d'attachement au territoire et de mobilisation** en faveur de la transition écologique qu'elle contribue à rendre visible. Pour les éco-acteurs, elle est une opportunité pour agir en faveur de son territoire, partager des expériences avec des pairs et accéder à des formations sur les sujets qui les mobilisent (partir des besoins des éco-acteurs pour définir le contenu des formations).

### Quelques références et exemples

La Réserve de Biosphère du marais Audomarois anime un réseau d'éco-acteurs, expérience valorisée au sein du *Guide technique d'accompagnement à la création et à l'animation d'un réseau éco-acteurs au sein de réserves de biosphère* (INTERREG V France Manche Angleterre. MAB, 2021).

Le guide transmet principes, méthodes et bonnes pratiques sur l'ensemble de la démarche (voir notamment les fiches pratiques associées). Ces recommandations peuvent être adaptées à des contextes et des enjeux autres que ceux des Réserves de biosphère.

Le guide, des exemples chartes d'engagement et des retours d'expériences sont consultables sur la page [www.mab-france.org/fr/nos-ambassadeurs/construire-un-reseau-deco-acteurs/](http://www.mab-france.org/fr/nos-ambassadeurs/construire-un-reseau-deco-acteurs/).

## LE BUDGET PARTICIPATIF

- **Tous profils de participants** (habitants de la collectivité).
- **Action limitée dans le temps** (plusieurs mois).
- **Participation ouverte.**

### Principes et objectifs

**Tout ou partie d'un budget prédéfini** est fléché vers des propositions de citoyens, recueillies via un appel à projets et qui auront fait l'objet d'un **vote public**.

Peuvent être financés des projets liés aux espaces verts/naturels, aux équipements, à la voirie, à des services, des événements...

Une communication précède le lancement du budget participatif afin d'en **cadrer les modalités** et d'assurer la **soumission de propositions réalisables**, sur les plans juridiques, techniques et financiers notamment.

La clarification de leur cadre juridique est aujourd'hui en débat à l'échelle nationale.

Il peut être intégré à la vie de la collectivité (ex. reconduction annuelle) ou s'inscrire dans la phase de mise en œuvre d'un projet (identification dans le plan d'action, ciblage du sujet de l'appel à projet...). Dans tous les cas, il repose sur un état des lieux de l'existant et des objectifs bien cadrés.

### Quelques références et exemples

Le [budget participatif](#) de la ville de Brest (voir aussi [Quimper](#), [Carhaix](#), [Rennes](#)...).

Le financement participatif pour la [rénovation d'un bâtiment scolaire](#) en Ardèche (2018).

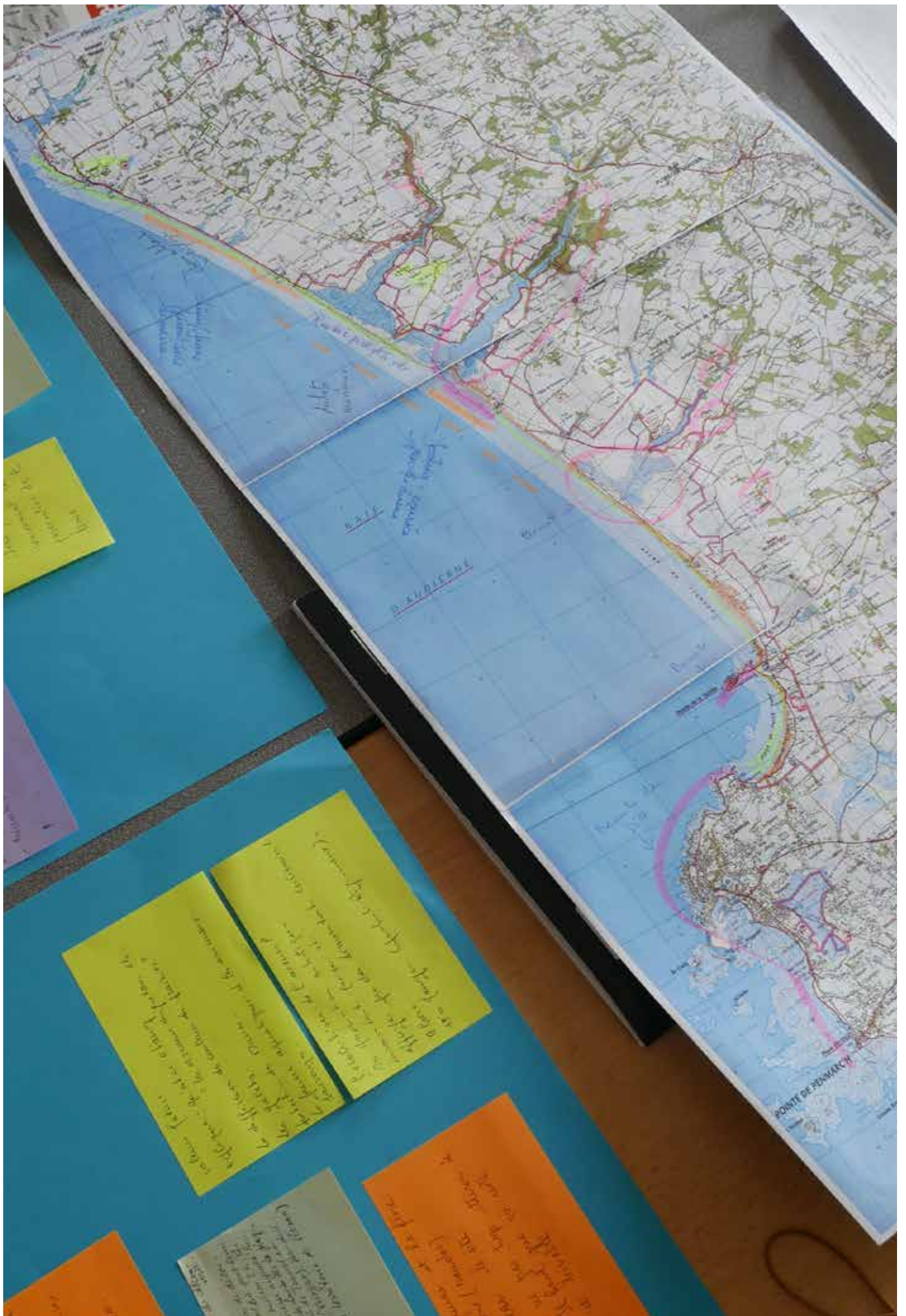
La [fiche « Budget participatif »](#) du guide Démocratie participative. Guide des outils pour agir (FNH, p. 43-44, 2015).

Les [recommandations gouvernementales à l'intention des collectivités locales](#).

### Le financement participatif

Un **appel à contributions** est lancé afin de réaliser une action ou un projet présenté à un large public. Des **plateformes internet spécialisées** mettent en contact porteurs de projets et contributeurs. Une réglementation spécifique s'applique (Ordonnance du 30/05/2014 n° 2014-559 et décret du 16/09/2014 n° 2014-1053).





### 3. Des approches et supports pour nourrir les échanges

#### LE RECOURS À L'HISTOIRE

Les dispositifs participatifs présentés (cf. parties 1 et 2) peuvent s'appuyer sur **différents supports ou médias** : photographies, cartes postales et autres archives familiales, cartes IGN ou photographies aériennes anciennes (via le [Géoportail](#) ou le [portail IGN dédié](#)), coupures de presse...

Ces éléments constituent des **sources historiques** précieuses pour **mettre en perspective une situation présente**, favoriser et alimenter le dialogue avec les acteurs.

Ils permettent de mieux comprendre et dater l'évolution de l'espace (occupation du sol et aménagement, ex. remembrement), la permanence de pratiques ou le rejet de certaines mesures (ex. nouvelles interdictions de passage), préciser les priorités d'action du point de vue des acteurs (intégration d'autres référentiels et enjeux) et mettre en place des stratégies adaptées.

Dans le cadre d'un atelier, il peut par exemple être demandé aux participants d'amener des objets, des documents et/ou les inviter à lire ensemble des supports réunis par l'animateur.

#### Mobiliser des sources historiques pour :

- retracer l'histoire d'un site jusqu'à son état actuel, mieux comprendre l'évolution des paysages, des usages, des pratiques de gestion, des aménagements et leurs effets ;
- mettre en lumière les représentations et les significations associées au site ainsi que leur évolution pour mieux comprendre les regards, attentes et craintes et adapter les stratégies de gestion en conséquence ;
- mettre en lumière le poids d'héritages (paysagers, d'usages...) sur les pratiques actuelles (processus d'appropriation et de patrimonialisation) ;
- interroger collectivement cette évolution historique en vue d'établir un diagnostic partagé ;
- interroger et raviver la mémoire collective des lieux ;
- interroger l'évolution de la vulnérabilité du site (ex. vulnérabilité et solutions d'adaptation dans une perspective de gestion des risques inondations).

#### LES SUPPORTS PHOTOGRAPHIQUES ET VIDÉOS

La photographie peut être mobilisée en tant que **support d'enquête** (cf. le questionnaire) ou être **au centre du projet** et **produite par les personnes elles-mêmes** (observatoires photographiques, récits photographiques ou vidéos...). Ce projet peut être **ponctuel** (le temps d'un événement) ou **de plus long terme** (projet avec un collège, proposition pérenne dans une maison de site...).

Les images produites peuvent avoir une **valeur de témoignage**, **alimenter une concertation** autour d'un diagnostic ou faire partie d'un processus de suivi-évaluation des actions engagées. La consigne des prises de vues est définie en conséquence (ex. consigne ouverte ou précise et modalités associées).

Le support photographique est **facilement accessible** pour tous types de participants et permet **de représenter un réel éprouvé**. Il peut favoriser les échanges et l'identification de problématiques autour du sujet étudié.

La **production vidéo** s'est progressivement banalisée, mais elle peut être plus complexe à encadrer et à valoriser, selon le projet défini (traitement des productions créées, éventuel montage...). Le recours à des logiciels libres facilite l'exercice (ex. projet avec des collégiens dans le cadre d'une aire éducative).

Pour éviter de générer un matériau trop abondant et disparate, photographies et vidéos doivent s'inscrire dans un **cadre bien défini** : quel est l'objectif et le public cible, quelles formes prendra le travail produit (ex. expositions, éditions, suivis d'espèces ou d'habitats) ...

#### LES SUPPORTS CARTOGRAPHIQUES

Les supports cartographiques permettent de **représenter un espace précis ou un phénomène** donné à partir **d'informations spatialisées**. Les participants peuvent être invités à commenter ces représentations spatiales et/ou à les co-construire (spatialisation de pratiques, évolution des usages et des paysages, localisation de risques, de problématiques perçues et leurs évolutions...).

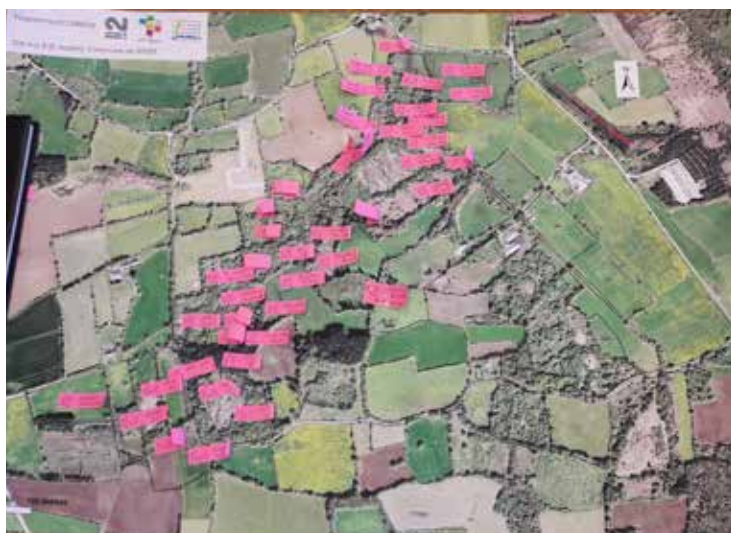
Cet exercice favorise l'échange de connaissances, le partage de problématiques et de points de vue dans le cadre d'un projet (végétalisation d'un centre bourg, adaptation des pratiques face aux risques d'inondation, pollution, sécheresse...).



Cette production peut faire l'objet d'un ou plusieurs ateliers ou être plus progressive, l'animateur rassemblant alors les informations pour construire une carte qu'il restitue ensuite aux participants (ex. réalisation d'un bloc diagramme ou d'une cartographie participative par recoupement de différentes sources et de lectures du paysage actuel dans le cadre de groupes de travail ou d'ateliers thématiques).

Les participants peuvent être invités à mobiliser des **outils numériques** pour produire de l'information géolocalisée, des **supports papiers** (ortho-photographies ou simple feuille blanche), ou **l'espace environnant** lui-même (dessin / composition au sol, en lien par exemple avec une lecture de paysage/visite de site).

La cartographie participative peut **nourrir un diagnostic**, aider à la **définition d'un plan d'action** voire, dans une moindre mesure, faire partie d'un **processus de suivi-évaluation**. Sa réalisation et valorisation peuvent demander des compétences spécifiques (cf. bloc-diagramme ci-après).



Exemple de support utilisé pour l'enquête EcoFriche.  
Source : Thibaut Preux, 2019.

## La maquette et le bloc-diagramme

Le bloc-diagramme est une **représentation ou modélisation, le plus souvent numérique** d'une portion d'espace auquel est associée une problématique (ex. l'aménagement de l'espace et les usages dans une vallée dans un bassin versant).

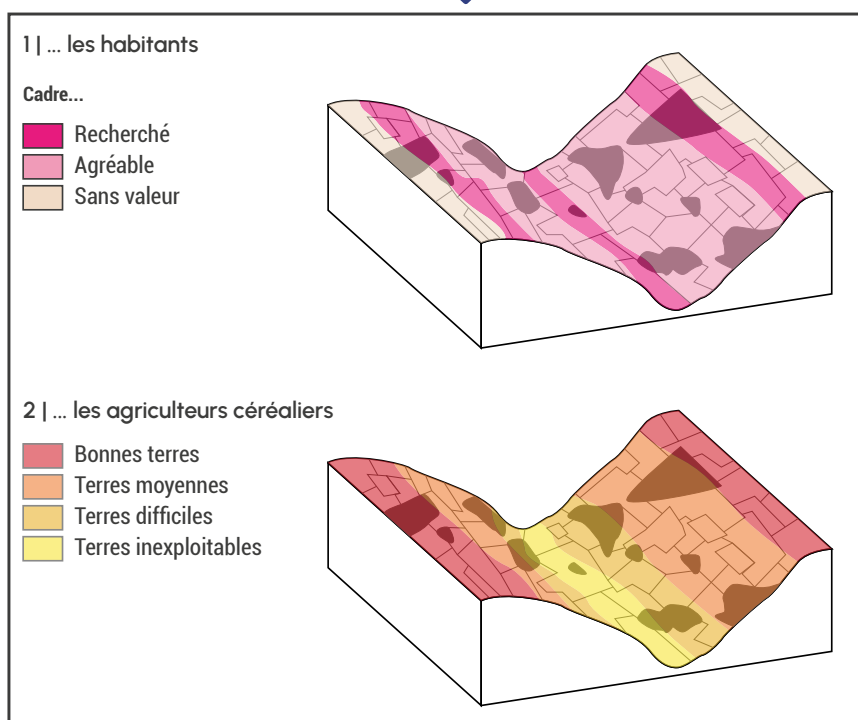
Il permet de **visualiser et de synthétiser les problématiques en jeu** en mettant en lumière des éléments parfois difficiles à verbaliser ou non conscients et les interactions entre les échelles et les pratiques (ex. effets d'aménagements et de pratiques sur la circulation de l'eau dans le bassin versant).

Son élaboration spatialise les points de vue d'acteurs rencontrés, **elle doit donc être postérieure à un travail d'entretiens ou faire l'objet d'un atelier** (avec production de cartes mentales ou de croquis sur un support cartographique par exemple).

Une fois produit, le bloc-diagramme est restitué aux acteurs concernés et ajusté avec eux en tant que **support de médiation et de concertation**.

Sa construction implique de **définir des critères** pour caractériser l'espace correspondant aux différents points de vue et aux différents acteurs le cas échéant (la légende du bloc-diagramme).

Le bloc-diagramme.  
Source : Honneger et Al., 2015.

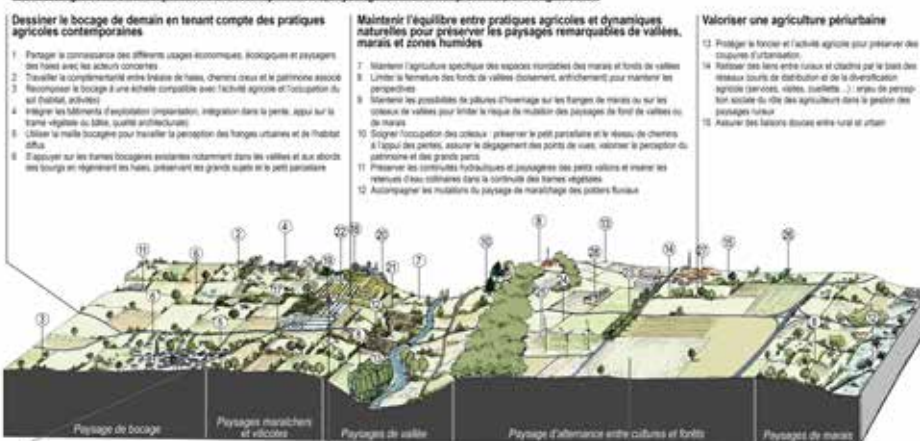


## Bloc-diagramme pour l'atlas des paysages des Pays de la Loire.

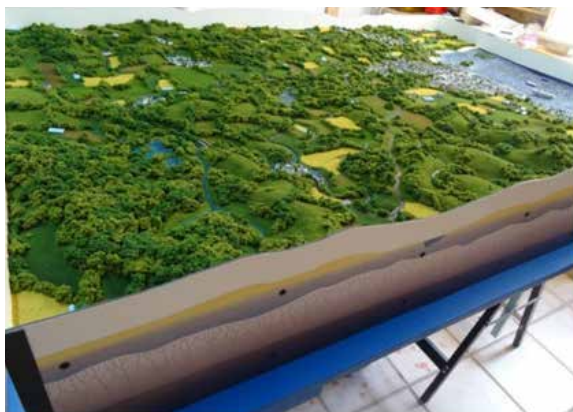
Source : [www.paysages.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr/](http://www.paysages.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr/)

► Le bloc-diagramme est à distinguer de la **maquette d'un espace-type** (ex. maquette pédagogique). Cette dernière peut toutefois être mobilisée pour stimuler les échanges et faire parler les acteurs.

### Bloc-diagramme de synthèse des enjeux de paysage liés aux dynamiques agricoles



► De nombreuses structures porteuses d'actions sur les bassins versants se sont équipées de **maquettes 3D modélisant spécifiquement leur territoire**, utilisées comme support de médiation auprès d'une diversité de publics (élus et services des collectivités, scolaires de la primaire au BTS...). Les plus complexes intègrent des éléments interactifs simulant les effets de certains milieux naturels et aménagements humains (présence ou absence de structures bocagères, zones humides, imperméabilisation des sols...).



Ci-contre : maquette du bassin versant de la baie de Douarnenez.

Source : [EPAB\\_Douarnenez](http://EPAB_Douarnenez) | [maquetteseducatives.com](http://maquetteseducatives.com) (eitesteducation.com). Réalisation Ei Test.

Voir aussi la maquette présentant la circulation de l'eau et l'effet d'une pollution de surface dans un aquifère poreux fracturé :

► [Maquette eau souterraine](http://Maquette_eau_souterraine) - SIGES Bretagne - ©2023. Réalisation Université Rennes 1 en partenariat avec le GRGM et le CNRS.

## La carte mentale et le schéma heuristique

La carte mentale est une **représentation cartographique de l'espace tel qu'un individu le perçoit**. Elle vise à mieux comprendre la **façon dont les personnes habitent et pratiquent un espace**, leurs préférences, en les invitant à intervenir sur un support vierge ou préexistant (cartographies, photographies...) ou encore en plaçant des objets sur un support (reconstruction spatiale).

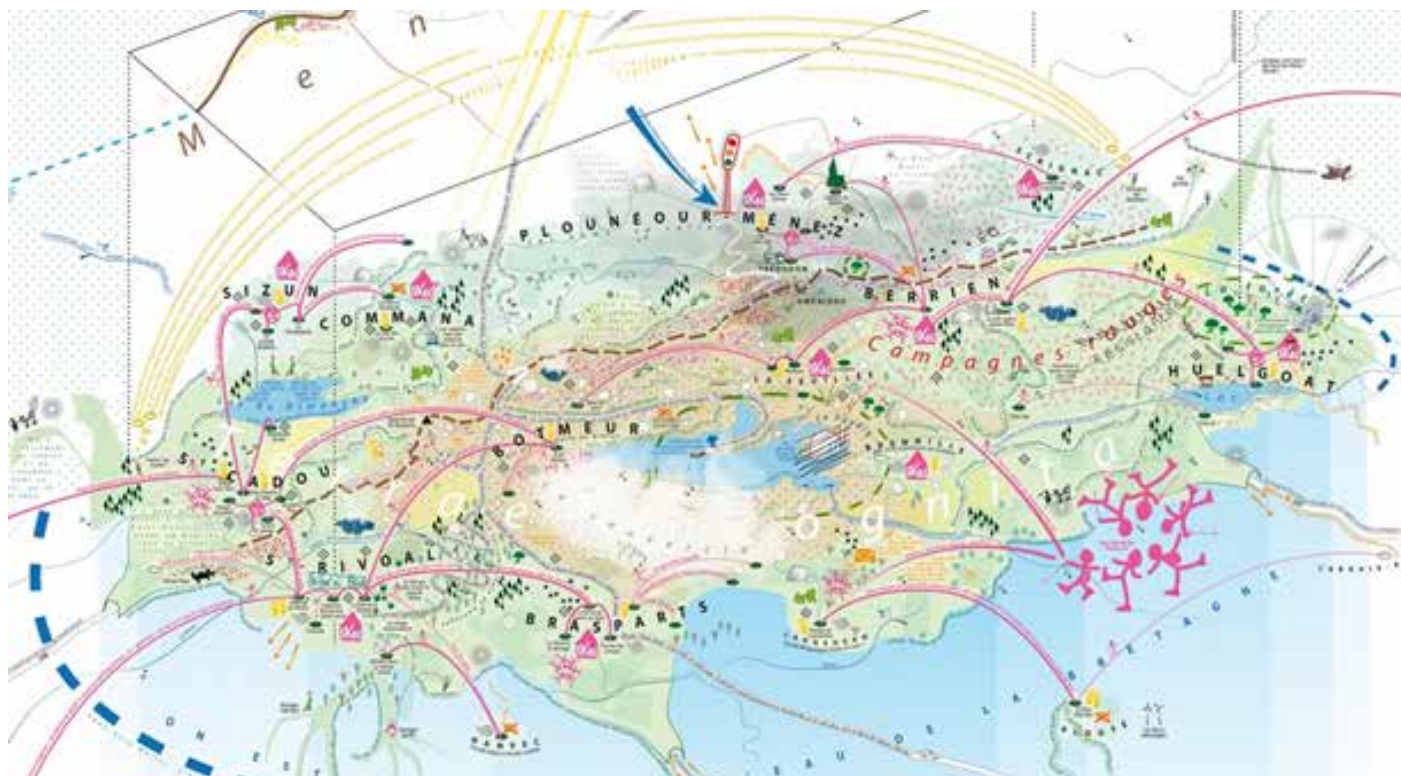
Il ne s'agit pas d'analyser la production (dimension psychologique) mais d'étudier son contenu, les attentes et observations que les participants expriment en lien avec celle-ci (dimension subjective).

**L'exercice peut être individuel ou collectif**, mais dans ce dernier cas chaque personne doit pouvoir s'exprimer et commenter sa production afin de recueillir la diversité des regards (ex. usages associés à tel lieu, lieux appréciés ou non appréciés...).

Son **interprétation et utilisation/valorisation** peuvent toutefois être difficiles. **L'objectif visé et le traitement** associés doivent avoir été anticipés, en lien avec d'autres méthodes de recueil d'informations.

La carte mentale est souvent assimilée à la **facilitation graphique** et au **schéma heuristique (mind mapping)**. Ces derniers ne visent toutefois pas à transcrire un espace géographique mais à **saisir et stimuler une pensée, à identifier des éléments au sein d'un schéma et à montrer les liens existants entre ces éléments**. Sa réalisation peut permettre de stimuler la production d'idée et de favoriser la collaboration dans le cadre d'un atelier ou d'un groupe de travail (ex. pour identifier les enjeux d'un bassin versant avec les habitants).





Carte sensible des Monts d'Arrée réalisée dans le cadre du projet Géographie Subjective avec des habitants du territoire. Les Monts d'Arrée par ceux qui y passent du temps, résidence d'artistes à l'écomusée des Monts d'Arrée, 2017.

## Retours d'expériences

Les « jurys communaux » mis en œuvre dans le cadre du [projet EcoFriche](#), par l'Université Rennes 2 et le Forum des Marais Atlantiques (rapport d'étude phase 1, cf. p. 59, 2019).

La fiche retour d'expérience « [la cartographie participative](#) » du guide Comment impliquer les citoyens dans la gestion de l'eau ? (M. Ferraton, p. 79 – 84, 2016).

La [carte collaborative](#) et la [carte sensible](#) de l'atlas socioculturel du Bélon, alimentée des récits et pratiques des habitants (Atlas des rivières de Bretagne, Eau et rivières de Bretagne, avec l'appui de la Région Bretagne et de la coopérative CUESTA, 2021).

La [démarche de médiation paysagère](#) proposée par Y. Michelin et J. Candau dans le cadre du projet Agriculture, Paysage, Projet, Outil, Réseau, Territoire (APPORT, 2009. cf. annexes).

[Le projet d'enquête régionale sur les paysages](#) piloté par le laboratoire Espaces et Sociétés (Université Rennes 2) et l'Observatoire de l'environnement en Bretagne et les [outils de médiation paysagère](#) recensés par l'OEB (boîtes à outils paysage, jeu de plateau...).

La [production de photographies habitantes](#) via un concours photographique dans le cadre d'une démarche d'enquête-médiation sur les préférences paysagères et les pratiques associées dans le parc naturel régional de la Brenne (C. Blouin-Gourbilière, 2010).



# Annexe 1. Le guide d'entretien

## EXEMPLE DE GUIDE D'ENTRETIENS POUR L'IDENTIFICATION DES USAGES ET LE RECUEIL DES PERCEPTIONS AUTOUR D'UN SITE

1. La personne
  - Parcours de vie, attachement au territoire/lien au site/territoire
2. Son activité/ses pratiques
  - Comment son activité se déploie sur le site, modes de fréquentation (ex. type d'activités, fréquence, motivations...), interactions avec d'autres acteurs
3. Le site (ex. aujourd'hui et demain)
  - Perceptions, éléments connus, fréquentés, appréciés, dérangeants... (ex. s'appuyer sur support cartographique annoté par la personne)
  - Évolutions observées et éventuel changement de pratique associé (réalisé, anticipé...)
4. Le sujet/problème qui se pose et/ou le projet qui s'annonce
  - Attentes, préoccupations, suggestions...

## EXEMPLE DE GUIDE D'ENTRETIENS PRÉALABLES À LA MISE EN PLACE D'UN PROCESSUS DE CONCERTATION – DIAGNOSTIC PRÉALABLE *(adapté de R. Girand & P. Barret, association Geyser, www.comedie.org)*

1. Le cadre de la sollicitation
  - Présentation des missions de l'animateur/interviewer
  - Présentation de l'objet du dialogue (le problème qui se pose) et du projet de concertation
2. La perception de la situation/du sujet par les personnes rencontrées
  - Vision de la situation/du sujet posé/du projet qui s'annonce (ex. perception de l'évolution du site, de l'évolution de la disponibilité de la ressource en eau pour l'activité...)?
  - Préoccupations, problèmes et contraintes pour la personne/son activité?
  - Démarches éventuellement déjà engagées (ex. adaptation des pratiques...)?
  - Vision du site/du sujet demain/dans les années à venir?
3. Le positionnement des personnes par rapport à la concertation
  - Disposition à prendre part au processus? Comment et à quelles conditions?
  - Sujets importants à traiter? Suggestions pour favoriser le dialogue?

Selon les objectifs recherchés, il peut être intéressant de noter : le lieu de résidence des personnes, leur âge (ex. par tranche d'âge), sexe, profession (ex. par catégories socio-professionnelles INSEE).



## Annexe 2. Les « brise-glace »

Des activités ou jeux courts dits « brise-glace » peuvent remplacer les traditionnels tours de table en facilitant, par l'émulation qu'ils créent, **la constitution d'un groupe, l'interconnaissance des participants et leur implication dans le processus de dialogue**. Ils peuvent également être utilisés comme échauffement créatif au préalable d'un atelier faisant appel à des techniques d'intelligences collectives.

Les brise-glace peuvent être utilisés dans de multiples situations, quel que soit le sujet abordé ou être adaptés au sujet pour favoriser son appropriation par les personnes présentes. Il est possible d'inventer ses propres activités en gardant à l'esprit que leur durée ne doit pas excéder une **dizaine de minutes** et qu'elles doivent être **adaptées aux publics présents** (compréhension, manipulation...).

Les brise-glace peuvent être utilisés avec **tout type de public** (élus et services des collectivités, usagers professionnels, habitants, scolaires...) tant que l'objectif associé est clair pour l'animateur.

De nombreuses ressources sont accessibles en ligne (libres de droit).

### L'EXEMPLE DU PHOTOLANGAGE

La méthode dite du « **photolangage** » a été créée par une équipe d'animateurs et de psychosociologues franco-suisse dans les années 1960.

Le photolangage se présente comme un **jeu de cartes/images** qui est mis à disposition des personnes. Chaque personne présente est invitée à s'emparer d'une ou plusieurs images reflétant par exemple son état d'esprit vis-à-vis du sujet le jour de l'atelier. Les personnes sont invitées à réfléchir individuellement à l'image/aux images choisies puis, tour à tour, à la décrire et à faire part des motivations de leur choix auprès du reste du groupe (toujours sur une base volontaire, ex. je vois sur cette carte.... Je l'ai prise car elle m'évoque...).

Il repose sur **l'association d'une image et d'une émotion** et vise à favoriser les interactions entre des personnes qui ne se connaissent pas forcément en permettant l'expression de chacun et en prenant conscience de la diversité des points de vue sur le sujet abordé (veiller à l'écoute bienveillante du groupe).

#### Exemples de consignes :

- choisir une image qui reflète son état d'esprit à cet instant-là par rapport aux échanges à venir ;
- choisir une image qui reflète ce que vous attendez du processus de dialogue (et craintes...) ;
- choisir une image qui reflète ce que vous appréciez et/ou n'appréciez pas de ... ;
- choisir une image qui vous évoque l'état de/les effets de ... (faits, significations).

Des jeux de cartes/images sont téléchargeables gratuitement ou constitués par l'animateur à partir de ses propres images ou de ressources libre de droit (ex. [Freepik](#), [Pixabay](#), [Unsplash](#)...). Des jeux de cartes existants peuvent également être détournés à cette fin (exemple du jeu Dixit).



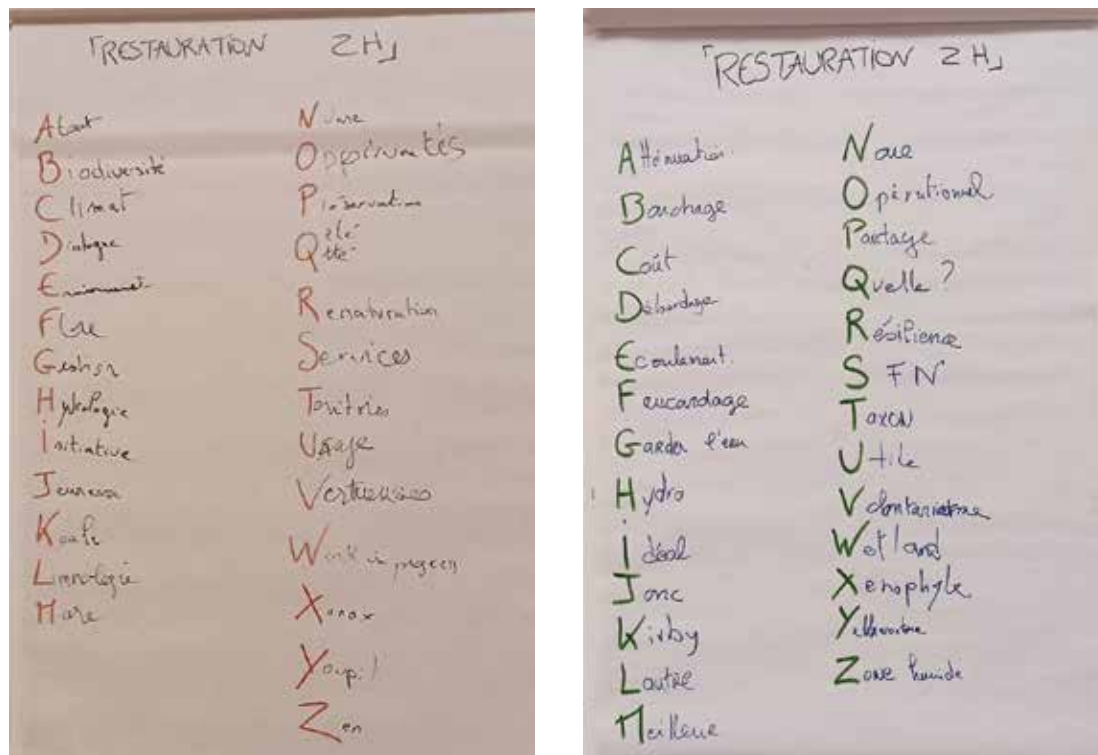
Utilisation du jeu Dixit® en Photolangage

La plasticité du photolangage en fait un **outil mobilisable dans une grande variété de situations et auprès de tout type de publics**. Il peut également être facilement adapté pour un usage en distanciel (numérique).

Le photolangage peut également être mobilisé pour un travail individuel plus approfondi. Voir par exemple les [photolangage-bilans réalisés par les techniciens des PNR du Sud-Est](#) suite à la mise en œuvre de processus participatif (cf. pages 17-56).

## L'EXEMPLE DE L'ALPHABET

Le jeu de l'alphabet peut être utilisé comme brise-glace dynamique au démarrage d'une réunion ou d'un groupe de travail avec une diversité de publics. **Des équipes s'affrontent pour remplir le plus rapidement possible l'alphabet autour du thème qui réunit les participants** (objet de la réunion). La coopération et la mise en compétition favorisent une appropriation rapide et ludique du thème et rapproche les participants.

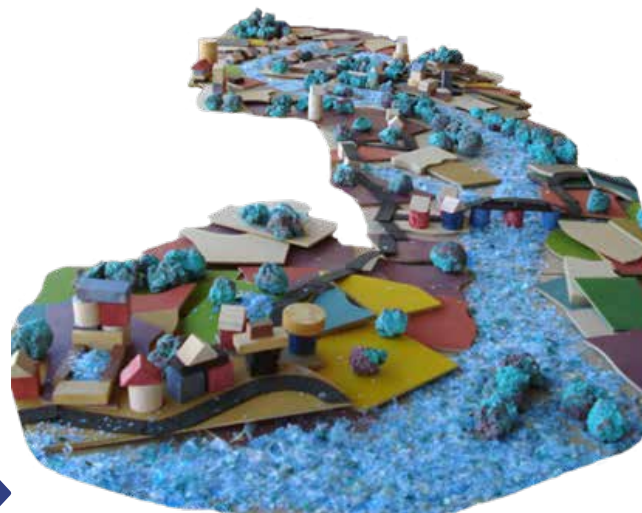


Brise-glace « l'alphabet » sur la restauration des zones humides.

Source : Forum des Marais Atlantiques, Rencontre des acteurs zones humides du bassin de la Loire, juillet 2023.

- Des **maquettes**, réalistes ou schématiques, peuvent également être mobilisées comme **brise-glace dynamique et coopératif** à partir d'une consigne adaptée aux publics et à l'objet des échanges.

Ci-contre, la maquette de la malle « Ricochets » créée par le FRENE pour explorer les différentes dimensions du bassin versant (ex. de consigne possible : construire le cours d'eau X de l'amont vers l'aval et sa vallée).



Source : Réseau français d'éducation à la nature et à l'environnement (FRENE).

## Quelques ressources de brise-glace en ligne

[Livret-brise-glace.pdf \(gironde.fr\)](https://www.gironde.fr/livret-brise-glace.pdf)

[Briser la glace pour mieux démarrer sa réunion | economie.gouv.fr](https://www.economie.gouv.fr/briser-la-glace-pour-mieux-demarrer-sa-reunion)

[Les outils pédagogiques pour parler du Climat | RED \(educagri.fr\)](https://www.educagri.fr/les-outils-pedagogiques-pour-parler-du-climat)

[FABRIQUE DE L'INNOVATION - 10 ice breakers pour réveiller vos réunions \(universite-lyon.fr\)](https://www.universite-lyon.fr/fabrique-de-linnovation-10-ice-breakers-pour-reveiller-vos-reunions)

[Les pratiques de facilitation : « les brise-glaces » - Thot Cursus](https://www.thot-cursus.com/les-pratiques-de-facilitation-les-brise-glaces)





## Bibliographie sélective

Augier A., Dexet P., Magueur A., Morel L., Le Gouëf Y., Jouan G., Boussard H., Preux T., Dufour S., 2022. Programme EcoFriche - rapport phase 2. L'enfrichement des milieux humides en Bretagne. Les enjeux de biodiversité, les usages et représentations. 130 p. <https://forum-zones-humides.org/projects/programme-ecofriche-lenfrichement-des-milieux-humides-en-bretagne/>.

Barraud R. (2011). « Rivières de l'Ouest de la France : préférences paysagères, usages et choix de gestion ». Cahiers Nantais, 2. <http://cahiers-nantais.fr/index.php?id=876>.

Blouin-Gourbilière C. (2010). « 'Dis-moi quel est ton paysage préféré' : exemple du Parc naturel régional de la Brenne ». Projets de paysage, 6. <http://journals.openedition.org/paysage/17830>.

Corbille M.-A.(2020). Espace public : méthodes pour observer et écouter les usagers. Cerema Centre-Est, 56 pages. [https://www.cerema.fr/system/files/documents/2020/07/ceremace\\_methodes\\_pour\\_obsERVER\\_et\\_ecouter\\_rapport\\_juillet\\_2020.pdf](https://www.cerema.fr/system/files/documents/2020/07/ceremace_methodes_pour_obsERVER_et_ecouter_rapport_juillet_2020.pdf).

Charbonneau A. (2022). Forum ouvert sur l'adaptation aux risques littoraux à Penmarc'h, 12 mars 2022, rapport préliminaire de Maîtrise en développement régional et territorial du projet Co-construction de scénarios d'adaptation des territoires maritimes aux risques côtiers dans un contexte de changements climatiques en France et au Québec (ARICO), 28 pages. <https://Camab.fr/wp-content/uploads/2023/11/rapport-preliminaire-forum-ouvert-penmarch-2022.pdf>.

Charbonneau A. (2022). Guide de préparation au forum ouvert : pour les facilitateurs, les coordonnateurs, les hôtes et les observateurs non participants. Dans le cadre d'une Maîtrise en développement régional et territorial du projet Co-construction de scénarios d'adaptation des territoires maritimes aux risques côtiers dans un contexte de changements climatiques en France et au Québec (ARICO). 20 pages. <https://Camab.fr/wp-content/uploads/2023/11/rapport-preliminaire-forum-ouvert-penmarch-2022.pdf>.

Cottet M. et al. (2018). « Représentations et pratiques de gestion des renouées asiatiques : intègrent-elles les dynamiques à long terme des écosystèmes ? », Géocarrefour, 92/1. <http://journals.openedition.org/geocarrefour/10451>.

Cottet M., Rivière-Honegger A., Piegay H. (2010). « Mieux comprendre la perception des paysages de bras morts en vue d'une restauration écologique : quels sont les liens entre les qualités esthétique et écologique perçues par les acteurs ? ». Norois, 216/3. <http://journals.openedition.org/norois/3408>.

Diot-Labuset C. (2015). Démocratie participative. Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme (Éd.), 59 pages. <https://www.fnh.org/democratie-participative-guide-des-outils-pour-agir-2/>.

Ferraton M. (2016). Comment impliquer les citoyens dans la gestion de l'eau ? Retours d'expériences de Parcs Naturels Régionaux. Carnet méthodologique et pratique. Collection « Eau et connaissances », Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, 90 pages. [https://www.gesteau.fr/sites/default/files/gesteau/content\\_files/document/guide\\_impliquer\\_citoyens\\_methodologie\\_pratique.pdf](https://www.gesteau.fr/sites/default/files/gesteau/content_files/document/guide_impliquer_citoyens_methodologie_pratique.pdf).

Graine Guyane (2017). Des outils d'animation pour mettre en œuvre la participation. In : Guide pratique d'accompagnement pour mettre en œuvre la participation et animer un projet participatif en Guyane. Graine Guyane (Éd.), 56 pages. [https://graineguyane.org/wp-content/uploads/2017/09/Partie\\_3-Des-outils-d-animation-pour-mettre-en-oeuvre-la-participation-1.pdf](https://graineguyane.org/wp-content/uploads/2017/09/Partie_3-Des-outils-d-animation-pour-mettre-en-oeuvre-la-participation-1.pdf).

Hassendforder E., Ferrand N. (2021). Des démarches participatives pour penser ensemble la gestion de l'eau et des territoires. Sciences Eaux et Territoires (35), INRAE, 109 pages. <https://www.inrae.fr/actualites/demarches-participatives-penser-ensemble-gestion-leau-territoires>.

Le Calvez, Caroline. Les usagers confrontés à la restauration de la continuité écologique des cours d'eau : approche en région Bretagne. Université Rennes 2, 2017. <https://theses.hal.science/tel-01827251>.

Le Du L., Le Calvez C., Hellier E., Dupont N., (2019). Convention de partenariat pour le partage des enjeux de préservation des milieux aquatiques avec les Finistériens. Université Rennes 2, Espaces et sociétés, CNRS, 69 pages. <https://Camab.fr/wp-content/uploads/2023/11/rapport-cd29complet-v4.pdf>.

Michelin, Yves, Candau, Jacqueline (2009). Paysage, outil de médiation. Des outils pour des projets de développement durable des territoires, APPORT Agriculture et paysage, n°8, 24 pages. [http://www.paysages.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/n8\\_paysage-outil-de-mediation\\_2009-12\\_100dpi\\_def\\_cle51bdb7.pdf](http://www.paysages.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/n8_paysage-outil-de-mediation_2009-12_100dpi_def_cle51bdb7.pdf).

Pautard E. et al. (2021). Société, nature et biodiversité - Regards croisés sur les relations entre les Français et la nature, THÉMA, Ministère de la transition écologique, 160 pages. [https://naturefrance.fr/sites/default/files/2021-12/thema\\_analyse\\_10\\_societe\\_nature\\_biodiversite\\_decembre2021.pdf](https://naturefrance.fr/sites/default/files/2021-12/thema_analyse_10_societe_nature_biodiversite_decembre2021.pdf).

Preux T., Augier A., Laslier M., Dufour S. et Magueur A., 2019. L'enfrichement des milieux humides en Bretagne. Dynamique paysagère, évolution des usages, effets sur l'écologie des milieux aquatiques. Rapport scientifique du programme ECOFRICHE phase I, FMA, Université Rennes 2, LETG-Rennes, 128p. <https://forum-zones-humides.org/projects/programme-ecofriche-lenfrichement-des-milieux-humides-en-bretagne/>.

Rivière-Honegger A., Cottet M., Morandi B. (2015). Connaître les perceptions et les représentations : quels apports pour la gestion des milieux aquatiques ? ONEMA, Comprendre pour agir, (14), 180 pages. <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01248761>.

Roselli M. (2011). « Les enquêtes qualitatives en bibliothèque : quelles techniques pour quels résultats ? ». In : Christophe Evans, Mener l'enquête : Guide des études de publics en bibliothèque. Villeurbanne : Presses de l'enssib. <https://books.openedition.org/pressesenssib/579>.

Slocum N. et al. (2006). Méthodes participatives. Un guide pour l'utilisateur. Fondation Roi Baudouin (Éd.), 201 pages. <https://bonnespratiques-eau.fr/2022/08/23/methodes-participatives-un-guide-pour-lutilisateur/>.

Tétreault S. et al. (2013). « Comment mobiliser la communauté grâce au forum communautaire ? Une méthode participative à la portée de l'intervenant social ». Service social, volume 59, n° 2, p. 65–75. <https://www.erudit.org/fr/revues/ss/2013-v59-n2-ss0879/1019110ar/>.

Thibaud J.-P. (2001). La méthode des parcours commentés. In : Michèle Grosjean et Jean-Paul Thibaud, L'espace urbain en méthodes. Editions Parenthèses, p. 79-99. <https://www.researchgate.net/publication/255703222>.

## RESSOURCES EN LIGNE

Boîte à outils CHEMINS, URCPiE : <https://urcpiebretagne.org/le-projet-chemins>.

*Nombreuses ressources pédagogiques pour mettre en œuvre la sensibilisation en lien avec la trame verte et bleue et l'environnement (cf. la lecture de paysage).*

Les ressources du réseau FRENE (anciennement Réseau École et Nature) : <https://frene.org/ressources-partagees>.

*Nombreuses ressources pour mettre en œuvre des projets d'éducation à l'environnement (cahiers techniques, jeux...).*

Boîte à outils de l'urbanisme participatif, Le réseau quartiers verts (Canada) : <https://urbanisme.ecologieurbaine.net/outils>.

*Un panel d'outils et des conseils de mise en œuvre détaillés pour impliquer les habitants dans l'aménagement urbain (cf. Marche exploratoire).*

Comédie : <https://www.comedie.org>.

*Un panel de ressources méthodologiques dédiées à la concertation environnementale alimenté par des chercheurs et des consultants (parcours d'auto-formation, fiches méthodes, retours d'expériences).*

Dicopart : <https://www.dicopart.fr>.

*Dictionnaire de la participation du Groupement d'intérêt scientifique Démocratie et Participation (cf. atelier/jury citoyen et conférence de citoyens).*

**GIS Démocratie et participation** : <https://www.participation-et-democratie.fr>.

*Communauté de recherche sur la participation du public en démocratie, le site du GIS réalise une veille sur les publications, projets et colloques associés (cf. atelier citoyen).*

**Le Labo Démocratie Ouverte** : <https://www.labodemocratieouverte.org>.

*Réseau de territoires engagés dans des processus d'innovation démocratique, regroupé de nombreux retours d'expériences, outils et ressources associées (cf. atelier/jury citoyen et Format cabaret/World Café).*

**L'Institut de formation et de recherche en éducation à l'environnement (IFREE)** : <https://www.ifree.asso.fr>.

*Organisme partenarial dédié à la formation (Région Nouvelle-Aquitaine, Agences de l'eau, Office français de la biodiversité, associations d'éducation à l'environnement...). Organisation de formations et actualité des formations partenaires.*

**Le POLAU-pôle arts & urbanisme** : <https://polau.org>.

*Structure ressource multidisciplinaire, porteuse et accompagnatrice de projets investissant les liens entre création contemporaine, problématiques environnementales et aménagement urbain. Nombreux retours d'expériences à l'échelle nationale.*

**La coopérative CUESTA** : <https://cuesta.fr/fr>.

*Structure multidisciplinaire qui mobilise des approches artistiques contextualisées dans le cadre de projets liés à des problématiques urbaines et environnementales, en appui aux porteurs de projets locaux. Projets à l'échelle nationale et retours d'expérience en Bretagne.*

► Pour des retours d'expériences et actualités à l'échelle de la Bretagne, consulter le site de l'Agence bretonne de la biodiversité : <https://biodiversite.bzh>.



Pour en savoir plus, rendez-vous sur [www.camab.fr](http://www.camab.fr)

Vous y trouverez :

- des actualités sur les actions de la Camab et de ses partenaires ;
- des ressources techniques (guides, vidéo...) ;
- la cartographie des milieux aquatiques et humides ;
- des retours d'expériences de restauration de milieux aquatiques et humides sur le Finistère ;
- les contacts des référents disponibles pour vous accompagner dans votre projet.



#### Contact et information

Cellule d'animation sur les milieux aquatiques et la biodiversité (Camab)

#### Département du Finistère

Direction de l'aménagement, agriculture, eau et environnement

Service patrimoine naturel, littoral et randonnée

Unité milieux aquatiques et randonnée

32, bd Dupleix, CS 29029 - 29196 Quimper Cedex

Tél : 02 98 76 21 48 - Mail : [spnlr@finistere.fr](mailto:spnlr@finistere.fr)

[www.finistere.fr](http://www.finistere.fr)

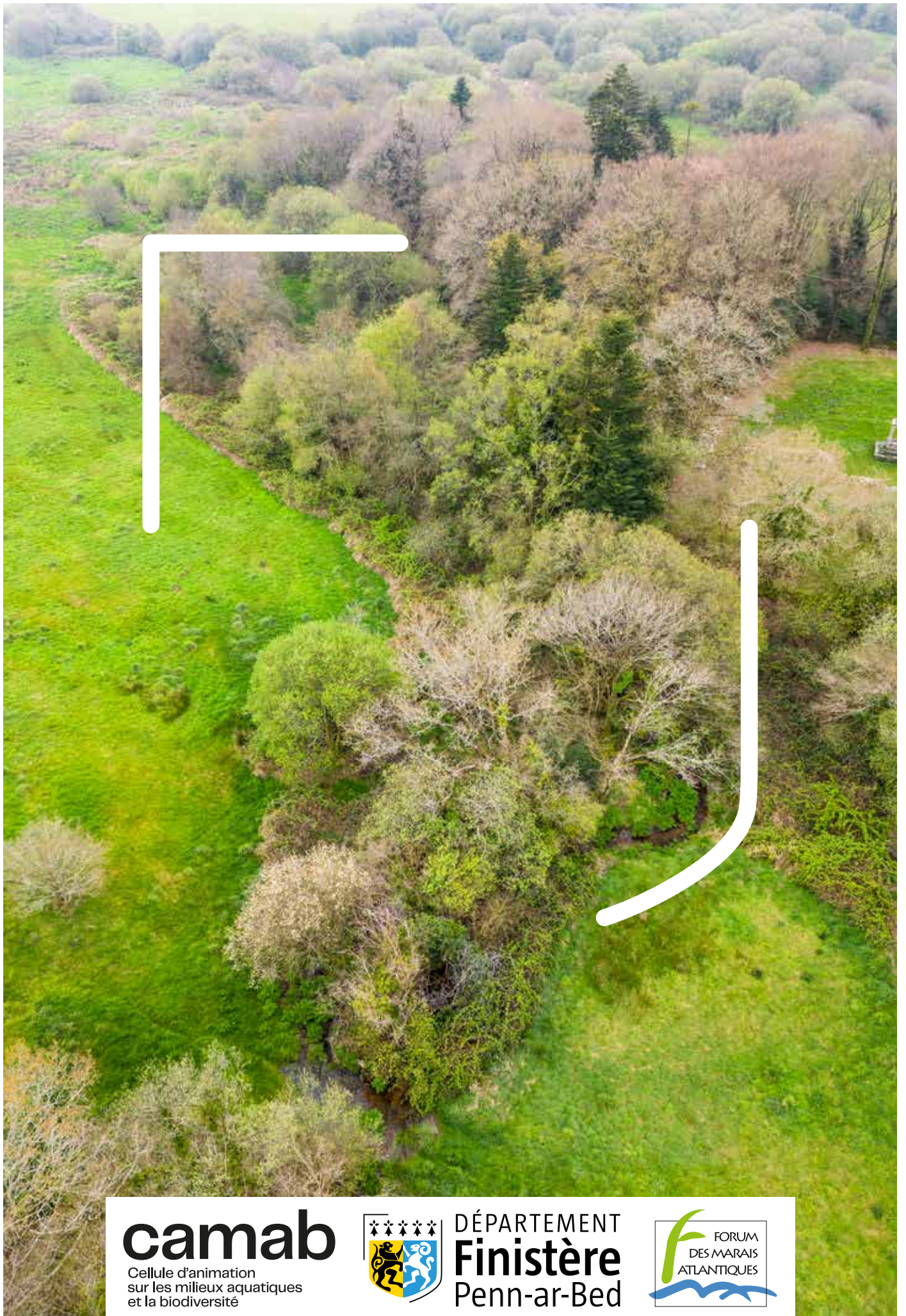
#### Forum des Marais Atlantiques

Antenne de Brest

Tél : 02 56 31 13 65 - Mail : [camab@forum-marais-atl.com](mailto:camab@forum-marais-atl.com)

[forum-zones-humides.org](http://forum-zones-humides.org)





**camab**  
Cellule d'animation  
sur les milieux aquatiques  
et la biodiversité



DÉPARTEMENT  
**Finistère**  
Penn-ar-Bed

